Le MRP vous parle !

Nouvelle Série N° 70
Juillet - octobre 1996
ISSN 0753-8707
Prix du N° / 12 F

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - Téléphone 01 47 05 84 51

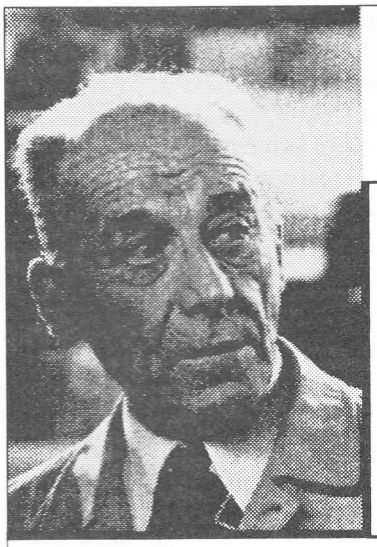

Pierre-Henri Teitgen Grand Officier de la Légion d'Honneur, par Jacques Mallet. (p. 3)

Les gaietés de la politique : une nouvelle rubrique. Nous recherchons vos témoignages et vos souvenirs. Histoires drôles comprises ! En voici une, page 4.

Etienne Borne : la jeunesse permanente d'une pensée chrétienne appliquée à la politique. Notre cahier spécial Etienne Borne (p. 7 à 14).

A propos des inventeurs du M.R.P., retour sur Gilbert Dru... Celle qui fut sa fiancée nous a écrit. (p. 15 à 17). Nous lui répondons.

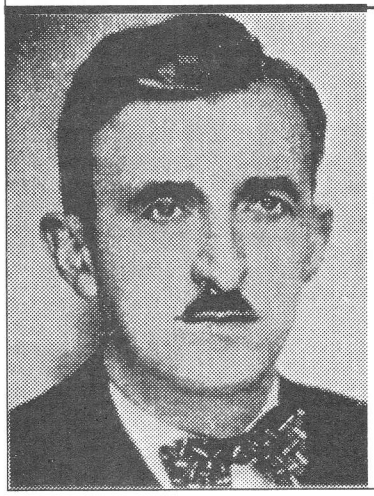

«Le sel politique se trouve dans le saloir M.R.P.» disait Charles Barangé en janvier 1946.

La formation du premier gouvernement du tripartisme (sans de Gaulle). Voir notre rubrique «Il y a cinquante ans» (p. 18 à 20).

UN LIVRE SUR LA CARRIÈRE DE JULES CATOIRE

Auteur d'une maîtrise sur le M.R.P. dans l'arrondissement de Lille, puis d'une thèse sur l'histoire de ce parti dans le Nord-Pas-de-Calais, Bruno Béthouart vient de publier un ouvrage intitulé «Jules Catoire (1899-1988)» aux Editions «Artois Presse Université», 9 rue du Temple, B.P. 665, 62030 Arras Cedex (Tél. : 21.60.37.37 ; fax : 21.60.37.37). Prix 160 francs + 22 francs de frais de port en sus. Chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université d'Artois.

Dans Notre Histoire

Quel destin particulier pour Jules Catoire, fils d'un modeste comptable et d'une mère très pieuse, décédée en 1918 ! «N'ayant aucun diplôme», à cause de la guerre, comme il le rappelle lui-même, il se lance dans l'aventure du syndicalisme chrétien, guidé par son «père spirituel», Mgr. Hoguet.

Militant social, il doit batailler ferme contre la CGT en 1936, puis contre la Charte du Travail de Vichy.

Catholique convaincu, il sauve l'honneur de l'Eglise dans la Résistance, participe aux combats du MRP, souffre de la cassure entre la CFTC et la CFDT, rappelle à temps et à contretemps la nécessité de la formation spirituelle pour les chrétiens, y compris pour les «grands de ce monde».

«Jules», comme l'appellent ses amis du syndicat, seul ministre de la IVe République à vivre encore dans un baraquement de la guerre en 1948, reste jusqu'à la fin de sa vie un homme simple, franc, au contact des petits comme des «grands de ce monde».

Une vie, pratiquement un siècle, où se succèdent heurs et malheurs d'une Eglise qu'il aime et qui le fait souffrir, d'une région qu'il défend et promeut, d'un pays où se côtoient le meilleur et le pire. Jules Catoire est un témoin, un acteur régional et national.

La préface de Jean Matteoli, président du Conseil économique et social, les témoignages de Charles Gheerbrant, député et maire de sa commune natale, Roland Huguet, président du Conseil général, Jean-Marie Vanlerenberghe, maire d'Arras, renforcent l'idée que Jules Catoire est aussi et peut-être surtout une référence pour un pays en quête de morale civique et politique.

L'éditeur.

«DANS LE CLAIR-OBSCUR DU MONDE»

UN LIVRE DE ROBERT ROCHEFORT, QUI FUT COLLABORATEUR DE ROBERT SCHUMAN

Ancien haut fonctionnaire, né en 1911, ancien chef de cabinet de Robert Schuman à la présidence du Conseil en 1947 et au ministère des affaires étrangères en 1948, Robert Rochefort dirigea la Délégation française auprès des organisations internationales chargées de la défense des réfugiés.

En 1968, il a publié une biographie de Robert Schuman aux Editions du Cerf.

Il a poursuivi une carrière d'écrivain, en référence à son itinéraire politique, spirituel et humain.

Son ouvrage «Dans le clair-obscur du monde» est un journal traversé par les épreuves et les rencontres avec des personnalités remarquables.

Nouvelle Librairie de France, 36 avenue des Ternes 75017 Paris. Prix : 150 francs.

FRANCINE MENU NOUS PARLE DE SON MARI, ROGER MENU,

DÉCÉDÉ IL Y A DÉJÀ 26 ANS...

Adhérente du M.R.P., je suis la veuve, depuis 1970, d'un des vôtres, parmi les plus fidèles : Roger Menu, sénateur-maire d'Epernay.

Dans «Le M.R.P. vous parle» de mars 1996, vous sollicitez des témoignages de ce qu'ont vécu et servi ses militants, afin que rien ne soit enterré de ce qui a préparé la France de l'avenir.

Je me permets de vous joindre un dossier donnant les éléments de ce qui a été émis par Radio l'Epine, du diocèse de Châlons-en-Champagne, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du décès de mon mari, le 19 août 1970. Cette émission, qui a eu lieu en trois épisodes, avait été demandée par ses amis, qui gardent son souvenir. Le responsable de cette radio, Jean-Paul Mathonnet, est venu me voir, à ma grande surprise. C'est avec émotion que j'ai répondu à ses questions.

Mon mari, modeste ouvrier dès l'âge de 13 ans aux Ateliers des chemins de fer d'Epernay, orphelin de père, a été appelé à s'ouvrir aux problèmes de la vie par des militants de la démocratie chrétienne, dont René Lemaire, industriel (fabrication de machines, de muselets et de plaques de champagne), qui eut une action très sociale à Epernay en particulier.

Des cercles d'études étaient organisés pour les jeunes; c'est là qu'il a trouvé le sens de son engagement, celui d'un ardent militant au sein de l'équipe du M.R.P. dès la naissance de ce Mouvement...

Madame Roger Menu, à Epernay.

N.B. Nous publierons de larges extraits de cette émission de Radio L'Epine (qui date d'octobre 1995) dans notre prochain numéro. C'est un témoignage modèle sur le M.R.P. populaire et généreux.

PIERRE-HENRI TEITGEN GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

La longue interruption des vacances ne nous a pas permis de saluer, comme il se doit, la promotion, le 14 juillet dernier, de notre ami Pierre-Henri Teitgen au rang de Grand Officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Nous aurions voulu lui transmettre aussitôt à lui-même et aux siens nos très chaleureuses félicitations et l'assurer de notre fidèle affection.

Me pardonnera-t-il si je dis que je le croyais déjà pourvu de cette décoration ? Il a tant de titres aux plus hautes distinctions ! On ne sait trop quel Pierre-Henri Teitgen mérite le plus d'être honoré : un chef de la Résistance, le ministre du Général de Gaulle à la Libération puis six fois ministre et trois fois vice-président du Conseil, l'artisan infatigable de la construction européenne, le grand universitaire dont tous les élèves gardent en mémoire les cours lumineux et passionnants ?

Pour nous il était d'abord l'un des hommes qui ont le plus apporté au M.R.P. : sa foi et sa passion, son intelligence et son éloquence, son désintéressement et sa générosité. En un mot beaucoup plus qu'un dirigeant de parti : un entraîneur d'hommes, un combattant de toutes les grandes causes et toujours aux lieux les plus exposés, un ami, un frère. Je garde personnellement un souvenir ému de notre collaboration, en particulier dans les combats pour l'Europe unie. Les hommes, et les âmes, de cette qualité, de cette trempe, se font bien rares de nos jours !

Pierre-Henri Teitgen reste une lumière sur notre route dans les moments de doute ou de découragement. Son livre, «Faites entrer le témoin suivant» (Editions Ouest-France) mérite d'être relu. Il ne se situe pas dans la lignée des Mémoires souvent autosatisfaits. Ce n'est pas seulement un plaidoyer. C'est le témoignage engagé d'un homme d'action, modeste, précis, rigoureux en même temps que passionné. Je songe aujourd'hui à la conclusion de la belle postface que lui avait donnée Etienne Borne : «Platon parlait du beau risque de la foi, et c'était la foi dans la raison... le risque et la raison c'est aussi une philosophie politique : la nôtre».

Jacques MALLET
Président de l'Amicale du M.R.P.

TRISTAN DANS LA RÉSISTANCE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION

Pierre-Henri Teitgen fut l'un des premiers résistants de France. Dès septembre 1940, il participe à la réunion tenue au domicile de Marcel Prelot (ancien secrétaire général du Groupe P.D.P. à la Chambre des députés), avec François de Menthon, René Capitant et Alfred Coste-Floret. On y décide la création d'un journal clandestin, «Liberté», et d'un mouvement du même nom.

C'est un grand départ vers l'aventure : implantation de groupes «Liberté» dans plusieurs régions ; intégration dans le mouvement Combat (dont François de Menthon est co-fondateur) en 1942 ; création, le 1er juillet 1942, du Comité général d'études, qui a pour mission «de préparer les mesures immédiates qui seront à prendre dès la libération du territoire, de prévoir les changements de personnels administratifs qui s'imposeront, de dégager l'orientation générale du nouveau régime» ; rencontres avec Jean Moulin ; organisation du Conseil National de la Résistance en 1943... puis arrestation par la Gestapo devant Le Bon Marché, le 6 juin 1944, jour du débarquement en Normandie ; interrogatoires avenue Foch ; internement à Fresnes, transfert au camp de Royallieu ; embarquement dans un train en direction d'un camp de la mort le 25 août, jour de la libération de Paris ; évasion du train (par le toit) entre Tricot et Domfront, dans l'Oise et... le 8 septembre, nomination comme ministre de l'Information dans le nouveau gouvernement provisoire présidé par de Gaulle.

J.P.

Texte élaboré avec les premiers chapitres du livre «Faites entrer le témoin suivant». Ces mémoires donnent toute leur place aux drames de la guerre mais aussi aux épisodes de la comédie humaine qui se joue sur la scène politique.

LES GAIETÉS DE LA POLITIQUE

Extrait de «France-Soir» daté du 18 octobre 1954

LES POTINS DE LA COMMÈRE

par Carmen TESSIER

Les P. T. T. ont dépisté le parti clérical

M. Chaussebourg, secrétaire général du groupe M.R.P. à l'Assemblée nationale, a reçu de Rome une lettre avec cette suscription, corrigée par les P.T.T. :

M. Chaussebourg a décacheté la lettre. l'a lue et l'a conservée.

EN PAGE 2 : «LE BOULEVARD A RAGOTS»

faites le Concours
MAROQUINERIE
VOUS GAGNEREZ UNE Année

Des histoires de ce genre, notre ami Fernand Chaussebourg en a plein son sac.

En voici une autre, du même tabac.

En 1945, dans son cher Poitou, une vieille dame, à qui son nouvel état d'électrice donne un réflexe de curiosité, l'interroge en ces termes :

- Monsieur Chaussebourg, est-ce vrai qu'il y a maintenant un parti des femmes ? On me dit qu'il s'appelle «La Mère P»...

1946 : GEORGES BIDAULT, LA VOIX DE LA FRANCE

En juillet 1946, Georges Bidault est président du Gouvernement provisoire et, à ce titre, chef de l'Etat, et ministre des affaires étrangères.

Dans sa rubrique «Il y a 50 ans», «Le Monde» daté du 31 juillet 1996 a publié l'extrait suivant :

DE / MERCREDI 31 JUILLET 1996 / 23

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

La conférence de la paix

M. GEORGES BIDAULT a souhaité hier la bienvenue aux représentants des vingt et une nations qui prennent part à la conférence de Paris. Faisant allusion à celles qui se réunirent après la guerre de 1914-1918, il rappela qu'une de leurs causes de faiblesse fut l'absence de deux grandes puissances qui cette fois joueront un rôle décisif dans le règlement de la paix. Bien que ces deux puissances, comme l'observait dimanche le général de Gaulle, soient souvent opposées, on peut admettre jusqu'à preuve du contraire qu'il faut se féliciter de leur présence. L'opinion étrangère manifeste des divergences sensibles au sujet de la conférence et de la paix qui se prépare. Les journaux et les hommes d'Etat américains font preuve d'un certain optimiste. A Londres on se montre plus pessimiste. L'*Economist* intitule son étitorial : « Paix sans honneur ». Il accuse les négociateurs de la paix de jeter pardessus bord les principes proclamés dans la charte de l'Atlantique. Cette même plainte a retenti la semaine dernière aux Communes, où l'on vit des conservateurs et des travaillistes reprocher amèrement à M. Bevin son attitude dans la question du Tyrol du Sud. Ils déclarèrent inadmissible, contraire au droit des peuples que 200 000 Autrichiens fussent laissés à l'Italie. M. Bevin semble près de croire que 200 000 individus sont peu de chose quand des millions d'hommes sont transférés de pays en pays. Dans un sens il n'a peut-être pas tort. Mais il estime d'autre part que des considérations comme celles du droit et de la volonté des peuples doivent céder le pas à des nécessités économiques, que des populations différentes peuvent et doivent s'habituer à vivre ensemble quand leur intérêt l'exige.

(31 juillet 1946.)

DISPARITIONS

Nous avons été informés du décès de nos amis :

- Marcel Denis (Vanves, Hauts-de-Seine), février 1995.
- Etienne Bresson (Paris), août 1995.
- Edmond Gerrer, qui fut député et maire de Colmar ; mai 1996.
- Jean-Claude Ameil (Paris), juin 1996.
- André Bossane, qui fut sénateur de la Drôme ; juillet 1996.
- Jacques Cadart, professeur émérite à Paris-Assas ; juillet 1996.
- Jean-Pierre Louchet (Creil), juillet 1996.
- Antoine Buisson (Isère), septembre 1996.
- Victor Vanlerenberghe (Hesdin, Pas-de-Calais), été 1996 ; père du maire d'Arras.

EDMOND GERRER, UN PHILOSOPHE DANS LA POLITIQUE

Edmond Gerrer est décédé le 26 mai 1996 à Colmar, à l'âge de 75 ans après une longue maladie.

Avec lui notre famille politique vient de perdre un de ses membres les plus marquants et doctrinalement les plus solides.

Né le 19 septembre 1919 à Lautenbach, professeur de philosophie, il est entré au Conseil municipal de Colmar en 1953 et a été élu au poste d'adjoint (M.R.P.) en 1956, de premier adjoint en 1959 et de maire en 1977.

Il a également exercé les fonctions de vice-président du Conseil général du Haut-Rhin et de vice-président du Conseil régional d'Alsace. Enfin, il a été député du Haut-Rhin de 1988 à 1993.

Dans son action, Edmond Gerrer s'est toujours référé aux valeurs morales et humaines, en soulignant son souci d'assurer à la fois la rigueur dans la gestion et la générosité dans l'action.

Philosophe, aimant à se replonger dans la vie familiale, il se référait volontiers à la montagne qui a été l'une de ses passions. La vie, disait-il, ressemble à la montagne : il faut être prêt à assumer ce qu'elle pose comme problèmes.

Enfin ce démocrate-chrétien intègre aimait à rappeler que l'action politique n'est pas seulement l'habileté calculatrice ou l'art de manipuler des idées, mais qu'elle est avant tout un témoignage complet de l'homme. Pour lui, le propre du centrisme est de refuser les extrêmes, d'agir avec mesure dans la justice sociale et l'efficacité économique.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un chrétien convaincu engagé en politique, fidèle a ses amis et à ses convictions, mais aussi d'un moraliste qui a mis ses talents au service de la cité et de sa Province.

Gérard TRIBLE (Mulhouse)

ANTOINE BUISSON : DANS L'ISÈRE, IL AVAIT BRISÉ LA VIEILLE LUTTE GAUCHE-DROITE.

ISÈRE ▼ NÉCROLOGIE

Antoine Buisson n'est plus

L'ancien président du Conseil général s'est éteint

Ce fut l'un des premiers à nous adresser, en 1995, son témoignage sur les débuts du M.R.P. (voir nos numéros 66 et 67)... Il est décédé cet été, à l'âge de 88 ans.

Voici l'article que lui a consacré «Le Dauphiné Libéré».

Président du Conseil général de 1967 à 1976 et conseiller général de 1945 à 1982, Antoine Buisson s'est éteint à l'âge de 88 ans.

Il était entré en politique à la Libération. Comptable dans l'industrie, cadre bancaire puis directeur de la Mutualité sociale agricole en 1944, issu du syndicalisme démocrate-chrétien, ce militant de la construction européenne fut élu conseiller municipal de Grenoble en 1945 et fut membre des municipalités grenobloises présidées tant par le docteur Léon Martin que par le docteur Albert Michallon.

Antoine Buisson fut également président de l'Union départementale C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) et président fondateur du Mouvement européen. C'est en 1967, au décès de Lucien Hussel, qu'il devient président de l'assemblée départementale, fonction qu'il assumera jusqu'à l'avènement de Louis Mermaz.

Antoine Buisson était originaire de Saône-et-Loire où il était né en 1908. Orphelin de la Grande Guerre, c'est la recherche d'un établissement scolaire susceptible de lui dispenser une solide formation qui le conduit à Grenoble. Il se dira toujours très fier d'être un ancien élève de la section commerciale de l'école Vaucanson, ce qui lui permettra de débuter comme aide-comptable dans les bureaux de la société des Gants Perrin.

Il avait signé "Artisan de paix, 55 ans d'engagement politique d'un chrétien" (Nouvelle Cité, Paris), préfacé par Mgr Matagrin, livre dans lequel il racontait sa "vie de militant". Très jeune, Antoine Buisson avait adhéré aux valeurs du "Sillon" de Marc Sangnier. Il avait participé à la naissance du M.R.P. (Mouvement républicain populaire) qui deviendra plus tard le Centre démocrate, puis le C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) et enfin Force démocrate dont il était le président d'honneur.

Antoine Buisson était officier de la Légion d'honneur et commandeur du mérite agricole. Il s'apprêtait à fêter le 8 septembre prochain ses soixante ans de mariage.

La messe de funérailles sera célébrée demain à 9 h 30 en l'église de Vif.

Au nom de Force démocrate, le sénateur Jean Faure estimait hier qu'"il aura marqué la vie politique du département de l'Isère durant la seconde moitié du XXème siècle de par son humanisme et son engagement de démocrate-chrétien".

A Mme Suzanne Buisson, son épouse, à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, notre journal présente ses plus sincères condoléances. ■

JACQUES CADART :
UN JURISTE EXPERT EN MODES DE SCRUTIN.

Il habitait devant l'entrée du Jardin du Luxembourg ; il avait ses locaux professionnels place du Panthéon, rue d'Assas et rue Notre-Dames des Champs : une consécration (géographique) pour un passionné de politique et de droit public !

Ses débuts professionnels, il les accomplit comme chargé de mission au Secrétariat général du Gouvernement, de 1947 à 1951. De quoi découvrir tous les rouages de la nouvelle République...

Puis, comme agrégé de droit public, il entreprit une longue carrière de professeur, à Lyon, à Nanterre, à Paris-Assas, tout en publiant de nombreux ouvrages de science politique et de droit public.

Il avait un sujet de prédilection : les modes de scrutin et leurs effets sur la vie publique. C'est ainsi qu'il publia «Régime électoral et Régime parlementaire en Grande Bretagne» (en 1948), «Le régime électoral des Etats généraux de 1789 et ses origines» (en 1952), «Les modes de scrutin des dix-huit pays libres de l'Europe occidentale et leurs effets comparés : élections nationales et européennes» (en 1983).

J.P.

APPEL À NOS LECTEURS

La vocation de l'Amicale du M.R.P. est de conserver la mémoire du M.R.P., en rappelant aux générations futures ce qu'a été la part prise par ses fondateurs dans la Résistance à l'occupant, dans la promotion aux responsabilités des élites ouvrières au temps de la Libération comme dans le rôle déterminant qui a été le sien dans la reconstruction d'un pays dévasté et exsangue.

Par l'évocation d'un riche passé aux racines profondes (cf. catholicisme social, le Sillon, les mouvements d'inspiration chrétienne : JOC, JEC, JAC, CFTC, etc) et par une observation critique du présent à la lumière des principes fondateurs, «Le M.R.P. vous parle», expression de notre amicale, s'applique à raviver nos souvenirs et à enrichir notre réflexion sur une éventuelle démarche politique inspirée d'une éthique de vie.

Persuadés que nos lecteurs et correspondants partagent notre ambition, nous souhaitons être en mesure de continuer à leur assurer l'envoi de notre bulletin.

Or la modicité de nos ressources nous contraint, désormais, à limiter nos envois à nos seuls abonnés, voire peut-être à réduire la périodicité de notre publication.

C'est pourquoi nous vous serions très obligés de souscrire rapidement un abonnement et, plus encore, de nous faire parvenir le nom et l'adresse d'amis de notre tradition qui seraient intéressés par nos publications et le rôle de notre amicale.

Cordialement vôtre.

Le Bureau de l'Amicale

P.S. : Vous trouverez, ci-dessous, un bulletin avec lequel vous pouvez soit adhérer à l'Amicale (ou renouveler votre adhésion), soit vous abonner au bulletin, soit faire les deux.

✂ -

BULLETIN

- D'ADHÉSION À L'AMICALE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE
  133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - TÉL. : 01.47.05.84.51
- DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION 1996
- D'ABONNEMENT AU BULLETIN «LE M.R.P. VOUS PARLE» POUR 1996

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE ..... TÉL. .....

Ci-joint :

- Cotisation de **120 Francs** + Abonnement de **40 Francs** : soit **160 Francs**
- ou Abonnement de **50 Francs**
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de «Amicale du M.R.P.»

Rayez la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Jacques MALLET - Commission paritaire de presse N° AS 65-465
IMPRIMERIE SIMEDIAT CIRCULAIRES COULON 01.42.36.08.15

Etienne Borne, philosophe engagé

Au sommaire de notre cahier spécial Etienne Borne

- «Liberté et démocratie» : une conférence de 1981, qui reste d'actualité
- Etienne Borne à France Forum : un engagement de 37 ans.
- Ancien M.R.P. sans repentir : «... Il faut être quelque part dans le monde pour bien juger du monde et savoir qu'il est autre chose qu'un spectacle. A siéger au plafond ou à établir du côté de Sirius une chaire d'illuminations et d'anathèmes, on se croit mage ou ange et on est la proie des errances rhétoriques».
- Repères biographiques sur Etienne Borne : 1907-1993.
- L'hommage du «Monde» en juin 1993.

«PAS DE DÉMOCRATIE SANS CIVISME ET PAS DE CIVISME SANS UNE FRATERNITÉ QUI N'EST PAS PROPREMENT CIVIQUE»

expliquait le philosophe Etienne Borne

Comment concilier la liberté et la démocratie ? On en discute depuis que l'on pratique l'une et l'autre de ces vertus humaines. Et ça continue : dans les débats politiques actuels, on parle beaucoup de la «pensée unique», qui serait un effet de la doctrine dominante et cependant provisoire, aux dépens du libre arbitre.

Etienne Borne (décédé le 14 juin 1993), a étudié à fond cette question, qui est au centre de la pratique démocratique. Il l'a fait avec sa rigueur habituelle et sa passion de la recherche, qui faisait de lui non pas, comme on a pu le dire, le maître à penser du M.R.P., mais plutôt le maître, au M.R.P., de l'exercice libre de la pensée délivrée de tout autoritarisme.

C'est à ce sujet qu'il consacre, en novembre 1981, à l'Académie d'éducation et d'études sociales, sa conférence «Liberté et démocratie». En voici le texte que nous tirons du numéro 1996-1 de «l'âme commune», bulletin de nos amis du Foyer Marc Sangnier, 38 boulevard Raspail 75007 Paris - abonnement annuel 100 F).

J.P.

La certitude est de raison et de foi, sans être d'évidence immédiate et d'expérience constante : l'homme est libre, ce qui peut s'exprimer en plusieurs langages : l'homme possède son libre arbitre, remis qu'il est comme le dit l'Ecriture entre les mains de son propre conseil capable du «oui» ou du «non». Et ce pouvoir de consentir ou de refuser est originel, c'est-à-dire fondateur de l'essence même de l'homme et constitutif de son originalité. Libre arbitre qui n'apparaît qu'avec l'homme, lequel émerge ainsi de l'empire des déterminismes et du destin, et dépasse d'un coup l'animalité par un bond plus décisif encore que celui qui va de la matière à la vie.

Entre l'étrier et le sol

Liberté qui certes, l'homme ne s'étant pas créé lui-même, est la liberté de la créature, tout en introduisant en elle une similitude de l'acte créateur. Si nous pouvions comprendre quelque peu ce paradoxe d'une créature libre, nous irions assez loin dans l'intelligence de l'homme et de sa destinée. Corollaire immédiat : quelle que soit la situation dans laquelle l'homme est jeté, et qu'il ait contribué ou non à faire ce qu'elle est, cette situation ne présente jamais la clôture d'un destin et comporte plusieurs possibilités dont l'une pourra être librement actualisée. Sur le rebord de la mort, cet événement absolu, le choix demeure, indifférence, révolte, acceptation raisonnable, adhésion d'amour et le proverbe dit bien qu'entre l'étrier et le sol, le cavalier promis à la mort peut, en un éclair de pensée, changer le sens de toute sa vie.

Un mot de Sartre jadis a fait scandale : «Nous n'avons jamais été aussi libre que sous l'occupation allemande». Trait de philosophie et qui est de grande portée. Sartre voulait dire que les références ordinaires effacées, les repères abolis, chacun était renvoyé, parmi le vacillement universel des autorités et des valeurs, à son choix propre, donc à sa liberté personnelle qui devait décider entre collaboration, attentisme, résistance : le feu sans lumière d'une situation extrême invitait à une sorte d'expérience de la liberté, celle-là même que font en ce moment les Polonais. Le libre arbitre n'a de sens que par rapport à un sujet et ce sujet n'est pas une substance anonyme, il est une personne. La liberté. Seuls des axiomes comme ceux que j'ai tenu à énoncer préalablement permettent de débrouiller la nébuleuse de thèmes annoncés à notre programme : la liberté et les libertés, libéralisme et démocratie.

Par une inconséquence qui est un signe des temps que nous vivons, alors que les entraves sont impatiemment supportées et que les thèmes libertaires deviennent une mode intellectuelle, des vérités aussi fondamentales que la personne et le libre arbitre sont de toutes parts contestées. Soit par exemple le débat rituel dans les hebdomadaires soi-disant culturels : l'homme est-il fait par son patrimoine génétique ou par son environnement socio-culturel ? Et il paraît que s'affrontent ainsi, dans l'ordre, une opinion de droite et une opinion de gauche. Postulat commun à l'une et l'autre thèse, l'homme est un produit, et sa personne un pur et simple résultat. Ainsi un bas scientisme, inconscient souvent de lui-même, fait bon marché d'un libre arbitre sacrifié a priori à des conditionnements biologiques ou sociologiques.

La grâce et la libération

La liberté comme libre arbitre n'est pas la solution du problème humain. Mais l'affirmer comme préalable c'est poser ce problème au niveau qui convient et dans ses véritables dimensions. A partir de là surgiront des questions classiques de philosophie et de théologie. Dans la tradition chrétienne, on se demandera si le libre arbitre n'a pas été entamé, faussé ou même confisqué par le péché originel. D'où les affrontements entre Saint Augustin et Pélage, Luther et Erasme, les «de servo arbitrio» répondant aux «De libero arbitrio» et les options du Concile de Trente dans le sens d'un humanisme affirmant que l'accident du péché ne saurait abolir une caractéristique essentielle de la nature humaine. Feront aussi difficulté les rapports entre la grâce et le libre arbitre, avec un questionnement en forme d'antinomie : si l'homme a le pouvoir de refuser la grâce, n'est-il pas plus puissant que le Tout-Puissant ? Et si la grâce est irrésistible, l'homme n'est-il pas dépouillé de son libre-arbitre en même temps qu'il est délivré du mal ?

Le libre arbitre qui fait l'autonomie de la personne sera contesté dans le marxisme. D'abord parce que toute vérité générale sur l'homme y est qualifiée d'idéologique et accusée de détourner la réflexion hors des conditions concrètes de l'existence. Et ensuite parce que dire que l'homme est initialement libre, ce serait lui ôter pernicieusement le goût de se libérer socialement et politiquement : réclame-t-on ce qu'on a déjà ?

Parfois les sorcières se déguisent en fées

Il y a donc et il y aura toujours des objections, et de toutes sortes, contre le libre arbitre. Pas d'autre réponse à chaque assaut que celle-ci : vous détruisez l'humanité dans l'homme si vous lui ôtez sa liberté. Que l'homme ne soit pas «le nœud des lois qui se croisent en lui» et comme le confessait Hugo, il n'est plus l'homme. Rousseau ne disait pas autre chose lorsqu'il écrivait que «l'homme est né libre», ce qui veut dire: en dépit des contre-sens incessamment réitérés sur la formule célèbre, que

l'homme est naturellement libre, que la liberté appartient à sa nature. Certes l'enfant dans son berceau n'a pas pris encore conscience d'une liberté, qui est déjà là puisqu'elle aura un jour l'occasion de s'exercer. Liberté encore une fois toujours en situation, dans l'inégalité assez terrifiante des destinées humaines : on ne dénombre pas toujours beaucoup de fées autour des berceaux, et parfois des sorcières se déguisent en fées. Il reste cependant que, s'il y a une universalité humaine, si tous les hommes participent à la même nature ou partagent la même condition, c'est parce que tous et chacun ont ce privilège sans privilège qu'est la liberté. Quel que soit l'homme que je rencontre, disait ce géant de la pensée que fut Descartes, je peux avoir pour lui une amitié très parfaite, dans la mesure où je reconnais en lui comme en moi cet infini de liberté qui fait l'homme. Et qui fonde la dignité humaine. Les droits de l'homme, disons-nous, inaliénables et qui demandent l'absolu du respect. Respect absurde si l'homme n'est pas libre.

Cette liberté, faisons un pas de plus, est mystère et risque. Parce qu'il est libre, l'homme est l'être pour lequel tout peut être rien et un rien peut être tout. Par sa liberté, l'homme peut se perdre ou se sauver. Le propos de destruction et d'avilissement, la volonté de néant peuvent être dans l'homme et nous en avons eu en notre siècle des exemples sinistres et répétés. Il faut donc se demander, et c'est la croix de la réflexion, la liberté, le libre-arbitre, pour quoi faire ? A cette question, il n'est d'autre réponse que la liberté elle-même, mais la liberté dans l'autre de ses significations, la liberté comme libération.

Le mal

L'homme libre alors est l'homme libéré. Le sage seul est libre selon la tradition antique, et la tradition chrétienne évoque «la glorieuse liberté des enfants de Dieu». Et de Saint Augustin, on connaît la fameuse formule «ama et fac quod vis». Admirable trait d'humour, car si tu aimes d'un amour qui ne soit pas d'apparence et de parade, tu es voué à l'excellence, tu ne feras pas n'importe quoi et le pire te sera interdit. Alors tu sera délivré de ce qui opprime et avilit l'homme et que nous appelons le mal.

Il n'est pas aisé d'établir des rapports vrais entre la liberté qui est libre arbitre et la liberté qui est libération. Ces deux aspects ou plutôt ces deux pôles de la liberté sont d'autant plus difficilement conciliables qu'une libération authentique, à moins qu'elle ne délivre le plus profond désir de l'homme, semble demander des limitations au libre arbitre qui peuvent aller jusqu'au sacrifice du libre arbitre lui-même. La libération n'est réelle et valable que par rapport à une vocation, une finalité qui donnent son sens à la conduite humaine ; et le libre arbitre implique la possibilité de choisir le non-sens. Pourtant une philosophie de la liberté n'est authentique que si elle maintient ces deux pôles, libre arbitre et libération. Céder sur l'une de ces deux vérités pour fuir la difficulté dans la commodité d'un système, c'est tomber dans l'idéologie, c'est-à-dire en un travestissement pragmatique du vrai.

De telles considérations paraissent purement philosophiques : elles ont pourtant des incidences politiques singulièrement graves. Ramène-t-on la liberté à un seul des deux concepts que nous venons de distinguer, et d'abord celui de libre arbitre, on n'éludera pas l'inéluctable question de la finalité et on fera, comme Sartre, du libre arbitre le but même du libre arbitre. Il apparaîtra alors que le libre arbitre se nie dans ses adhésions et ne s'affirme, mais absolument, que dans ses refus ; le plus humain dans l'homme sera la contestation pour la contestation. L'homme sous peine de trahir sa liberté, s'établira dans un statut de négation continuée. D'où une politique libertaire de révolte pour la révolte.

Négation continuée

Ce qu'on appelle libéralisme n'est pas sans rapports avec cette idéologie du libre arbitre. Surtout lorsqu'il s'agit du libéralisme économique. On exalte la liberté d'entreprendre, l'initiative, liberté individualiste en concurrence avec d'autres semblables libertés. On ne s'occupe pas de savoir si l'exercice de cette liberté humanise ou déshumanise une société et peut être d'abord celui qui fait sa loi d'un individualisme sauvage. Tels sont les méfaits d'une idéologie libertaire ou libérale, dans le sens individualiste du mot.

Symétriquement, on trouve des idéologies de la libération qui, transformant un concept en système, entreprennent sur le libre arbitre jusqu'à le ruiner complètement. Ainsi les théories socialisantes, sur ce point fort anti-rousseauistes, avancent que l'homme n'est pas naturellement libre, tant il serait déterminé par un conditionnement économique et social, mais qu'il peut le devenir pourvu que soient changées révolutionnairement, et d'un même mouvement, l'économie et la société. Mais il suffit de bouleverser un conditionnement pour changer l'homme, l'homme toujours conditionné, ne sera pas plus libre après la révolution qu'avant. L'idéologie devient, comme l'expérience le confirme, l'idéologie justificatrice d'un despotisme d'Etat. Pour que l'homme soit libérable, moralement et politiquement, il faut que déjà il soit libre.

Tel est le double paradoxe : on ne libère que des hommes libres et toute liberté frustrée d'une espérance de libération n'est qu'une liberté vide et formelle.

Descartes et Kant

L'histoire des idées montre assez combien est grande la tentation de sacrifier, par esprit de système, le libre arbitre à la libération et la libération au libre arbitre. Les stoïciens, Spinozza ou Hegel, excluent le libre arbitre, tant ils sont pressés de sauver l'homme par adhésion inconditionnelle à l'absolu divin ; les épicuriens et Sartre renoncent à toute libération qui ne serait pour eux que l'aliénation du libre arbitre et ils prônent un salut nihiliste qui est la mort de tout salut. Dans la théologie chrétienne elle-même, calvanistes et jansénistes redoutent que le libre arbitre ne soit que la tenace persistance d'une erreur païenne qui donnerait à l'homme le pouvoir de se sauver lui-même. Je ne vois guère dans la pensée moderne que deux philosophes qui ont tenu les deux bouts de la chaîne, proposant une philosophie du libre arbitre et une philosophie de la libération. L'un s'appelle Descartes, l'autre s'appelle Kant. Et je n'ai jamais compris pourquoi ils avaient l'un et l'autre médiocre réputation chez les bien-pensants.

Le «labyrinthe de la politique»

Entrons maintenant d'un pas plus décidé dans ce que Rousseau appelait «le labyrinthe de la politique» et je m'en tiendrai, faute de temps, à la seule idée de démocratie, dont on fait couramment, et on n'a pas tort, le régime des libertés et de la liberté. Et pourtant, il n'est pas aisé de définir et donc de saisir pleinement ce qu'est la démocratie.

Nous disposons pourtant d'un certain nombre de repères ; il semble qu'on puisse parler de démocratie là où les chefs et les gouvernants ne s'imposent pas par un charisme personnel ou une intelligence mystique ou plûtot mythique avec les dieux de l'Histoire mais sont choisis librement par le suffrage populaire, après affrontement des hommes et confrontation des idées. Là aussi où, comme vient de le dire M. Mugny, pouvoirs et contre-pouvoirs se limitent et se contrôlent mutuellement. Là enfin où les initiatives personnelles, dans l'ordre de la pensée et de l'action, ne sont pas d'avance intégrées dans des cadres publics tout faits et brimées dans leur spontanéité par la puissance de l'Etat, et où, les différentes familles d'esprit, religieuses ou politiques, peuvent librement s'affirmer comme telles et dialoguer les unes avec les autres. Il apparaîtra alors que les deux critères majeurs de la démocratie sont, d'une part l'existence d'une opposition légale capable de discuter et de proposer avec espoir vraisemblable d'alternance, et d'accès au pouvoir, et d'autre part

la liberté d'association par laquelle un groupe, dans la société, a la possibilité de défendre ses intérêts et de promouvoir ses valeurs, bref le pluralisme.

Repères et critères

Or critères et repères peuvent toujours être suspectés. Les libertés d'expression ne sont efficaces que si elles ont les moyens matériels de s'exercer, lesquels sont détenus par les pouvoirs économiques et la puissance publique : l'opposition elle-même peut être de façade et de comédie. Ainsi au Mexique, le parti dit «révolutionnaire-institutionnel», a tous les pouvoirs et ne tolère l'existence de petits partis que pour sauvegarder les apparences de la démocratie. Et pourtant, si repères et critères ont quelque chose d'équivoque, on ne saurait tirer de cette incertitude des conséquences sceptiques et défaitistes ; car si nous ne savons pas toujours bien ce qui est démocratique, il n'y a pas le moindre doute sur ce qui ne l'est pas. Là où un parti se confond avec l'Etat, et par exemple le marxisme-léninisme est la règle à laquelle doivent se référer, et l'enseignement, et toute parole ou écriture publiques, alors on est assuré qu'il n'y a pas démocratie.

Dès lors ce qui paraissait une faiblesse n'est que l'inadéquation des réalisations à l'idée, et nous allons reconnaître ici la valeur de la philosophie de la liberté et de la libération tout à l'heure esquissée. La démocratie est le seul régime politique qui honore le libre arbitre humain par l'institution d'élections libres dans lesquelles le choix (élection, eligere, choisir) n'est pas une mascarade et infléchit véritablement le destin commun. Avoir son libre arbitre, c'est être capable de choisir de respirer et de vivre, les possibles sont au-dessus du réel une atmosphère grâce à laquelle ces êtres pensants et agissants que sont les hommes peuvent penser et agir ; ces possibles n'ont pas tous la même efficacité de libération, face aux maux et au mal qui menacent les sociétés humaines, sur le meilleur ou le moins mauvais des possibles, ces débats et ces confrontations qui sont la vie démocratique elle-même. Ainsi par référence permanente du libre arbitre à la libération et de la libération au libre arbitre, un processus démocratique toujours ouvert pourra se développer dans la mesure où on ne tombera pas dans une idéologie qui casserait ou défierait ce processus en faisant du libre arbitre une idole stérile, ou de la libération un mythe mystificateur. Car la démocratie, la liberté, les libertés n'ont pas de plus grand ennemi que l'idéologie et les idéologies.

Il serait idéologique de définir la démocratie par le moyen d'un seul concept. Si on dit liberté, il faudra savoir laquelle et on entre dans la difficile dialectique du libre arbitre et de la libération. Si tous les hommes sont libres par nature, il y a entre eux une égalité, mais qui ne supprime pas les énormes inégalités de situation et de fortune. Cette égalité est donc à faire, de la même manière que la liberté prend son sens par rapport à la possibilité et à l'obligation d'une libération. Mais le jeu des libertés tend à accroître les inégalités et inversement, il faut souvent limiter les libertés de choix pour introduire plus d'égalité entre les hommes.

Bergson

Au dernier chapitre des «deux sources de la morale et de la religion», ce dernier grand chef d'œuvre de la philosophie française, Bergson, mettant en place une doctrine de la démocratie, remarque que liberté et égalité sont «deux sœurs ennemies» et difficiles à réconcilier sans un puissant mouvement de fraternité qui, je glose, doit venir à la politique d'au delà de la politique. En d'autres termes pas de démocratie sans civisme et pas de civisme sans une fraternité qui n'est pas proprement civique. On peut alors comprendre pourquoi toute idéologie, soit libérale, soit égalitaire et socialiste qui définirait la démocrate conceptuellement, je veux dire en la conceptualisant selon un seul et exclusif concept, ne pourrait qu'être fatale à la démocratie.

La transcendance par rapport à la nature, à la société, à l'histoire, transcendance qui vaut pour l'homme comme personne et pour l'humanité comme genre humain, communauté univers, celle de tous les hommes dans l'espace et dans le temps, est un corollaire non seulement du christianisme, mais aussi de toutes les grandes religions monothéïstes. Il ne s'ensuit pas que, comme vérité humaine fondamentale, cette transcendance ne puisse aussi être pressentie ou même découverte par un déploiement des ressources naturelles de l'homme s'interrogeant sur les énigmes de sa condition.

L'homme est pleinement du monde, et il y a en lui une part non seulement inexpliquée, mais inexplicable selon les lois du monde et qui fonde la dignité de l'homme. Un agnosticisme s'en tiendra à cette béance, à cette attente, signe d'une transcendance qui fait l'homme plus grand que tout autre être au monde et que l'être du monde. Ce qui est nécessaire et suffisant pour fonder une doctrine, une philosophie, des droits de l'homme et de la démocratie. Incroyants et agnostiques, croyants de diverses croyances, partageant la même conviction sur l'homme, même si elles sont différentes, leurs métaphysiques, leurs théologies et leurs confessions, pourront être tous des démocrates à part entière, conscients les uns et les autres que la démocratie n'est la démocratie que si elle est plus que la démocratie, c'est-à-dire un humanisme.

Le débat de fond est celui de savoir s'il y a ou non une vérité de l'homme. La crise de la démocratie dans notre moment historique va de pair avec une crise de l'humanisme. L'homme ne sait plus où il en est parce qu'il ne sait plus ce qu'il est. Mais la vérité de l'homme, pas plus que la vérité de la démocratie, ne tiennent dans un discours intégralement cohérent organisé par rapport à un seul et unique concept.

Toute idée, grande, vivante, vraie implique au-dedans d'elle-même une tension conceptuelle qu'on pourrait dire dialectique ; un tel raccourci rassemble le peu de philosophie du présent exposé. La liberté n'est tout entière ni dans le libre arbitre systématiquement désorienté parce qu'il tiendrait tout orient pour aliénation suicidaire, ni non plus dans une libération individuelle ou collective qui le délivrerait de la responsabilité, de la charge, de l'anxiété propres au libre arbitre. Corollairement la démocratie se perd si elle refuse la tension de la polyvalence, si elle ne joue que le jeu de la liberté pour la liberté, alors génératrice d'inégalités ou le jeu de l'égalité pour légalité, aboutissant à des disciplines asservissantes. La démocratie est la dialectique de la liberté et de l'égalité. Un libéralisme est démocratique, si sous l'heureuse contestation des socialismes, il s'ouvre à un propos social de solidarité. Un socialisme est démocratique si, sous la bienfaisante interrogation des libéralismes, il fait du respect et de la promotion des libertés le critère ou plutôt la norme du socialisme authentique.

La vérité politique est alors l'expression d'une plus profonde vérité humaine. Peut-on définir l'homme ? Oui et non. Les définitions abondent : animal raisonnable, être corporel, temporel, mortel, limité dans ses finitudes et qui a l'idée de l'infini et de l'éternel ; inventeur d'outillages de plus en plus puissants et sophistiqués, mais aussi bien de monuments et de rites funéraires - et reste ouverte la liste des contrariétés qui font de l'homme un nœud vivant de paradoxes inapaisables. L'erreur des modernisants est de croire qu'il n'y a pas de vérité de l'homme parce que la vérité de l'homme dogmatique systématique est impossible philosophiquement et ne saurait fonctionner que comme une idéologie socialement ou politiquement utile. Alternative mensongère. En réalité, il y a une vérité de l'homme, comme il y a une entité de l'homme, ouvertes et rigoureuses, difficiles et inépuisables. Nous ne savons jamais complètement ce que c'est que l'homme et ce que c'est que la démocratie, mais nous savons parfaitement ce qui menace et l'homme et la démocratie. La conviction démocratique ne se sépare pas d'un combat pour l'homme, car c'est toujours, comme le disait Pascal, par la

laborieuse et éprouvante négation du mal et de l'erreur qu'on va au bien et au vrai. Tel est dans notre temps le combat exemplaire d'un Soljénitsyne et d'un Lech Walesa contre un totalitarisme anti-démocratique parce qu'il est littéralement inhumain. Ce sont des hommes sans peur. Et si trop d'hommes, dans nos vulnérables démocraties, ne sont pas à la hauteur de ce combat, c'est qu'ils ont peur, moins de l'adversaire, si redoutablement armé qu'il soit, que peur d'une certaine exigence intérieure qui les mènerait là où ils ne veulent pas aller. L'homme ne mérite d'être sauvé au temporel comme au spirituel que s'il n'a pas peur de sa propre vérité et de propre liberté.

Il est normal et en définitive heureux qu'il y ait dans une démocratie des libéraux et des socialistes, à condition que les variétés et les variantes des uns et des autres et les possibles intermédiaires entre les uns et les autres soient tels qu'ils empêchent la vie publique de se réduire à un dualisme sommaire et que les préférences ne se systématisent pas en idéologies, machines à refuser et disqualifier l'adversaire et génératrices de fanatisme et d'intolérance. Une conviction démocratique forte et raisonnée est un bon antidote à l'idéologie. Le libéral n'a pas tort de faire un drapeau de la liberté, mais il doit aussi prendre en compte les valeurs de solidarité et se souvenir qu'il arrive que, comme le disait Lacordaire en 1840, dans la chaire de Notre Dame de Paris, entre le faible et le puissant, entre le pauvre et le riche, ce soit la liberté qui opprime et la loi qui affranchit (texte cité dans «le projet socialiste» qui l'attribue curieusement à Lamennais). Et sous prétexte d'affranchissement par la loi, un socialiste ne doit pas oublier qu'un Etat qui prendrait complètement en charge le bonheur et le salut des citoyens, tuant l'homme libre dans le citoyen, tarirait les sources du civisme et n'aurait plus au-dessous de lui que des sujets d'un nouveau despotisme. Contre les idéologies de corruptions comme les libéralismes sauvages et laxistes et les idéologies de durcissement, tel un collectivisme bureaucratique, l'humanisme démocratique a des chances d'apporter vie, maturité, ouverture. Si chacun suit sa pente, mais en la remontant, seront assurées les convergences nécessaires à la vie démocratique, puisque tout ce qui monte converge, pour citer Teilhard après Gide.

Le génie humain s'est toujours manifesté dans tous les ordres par la transformation de l'obstacle en moyen. Ainsi procède le génie de la démocratie. Les conflits entre les hommes sont un obstacle à la vie commune des hommes. Pas de différence qui ne soit génératrice d'opposition, surtout dans les sociétés modernes et avancées qui sont les plus différenciées et les plus hétérogènes. La solution courte, simple, brutale consiste à faire de l'unité en supprimant les différences et on atteint à l'unité par l'unanimité et l'homogénéité. Telle est la solution totalitaire. La solution démocratique consiste, elle, à faire de l'union avec et par le moyen des différences elles-mêmes. On ne supprime pas le conflit, on le transforme en dialogue et on change ainsi l'adversaire en partenaire.

Autre inversion plus profonde parce qu'elle appartient à l'ordre des fins et non plus des moyens : pour un regard apparemment objectif, l'homme, dans la société comme dans la nature, est partie, élément d'un tout qui l'enveloppe et de toutes parts le dépasse. Et pour peu que l'on raisonne de manière organiciste et selon un modèle biologique, la partie et l'élément apparaissent comme des moyens par rapport à un tout qui prend alors figure de fin. Le propre de l'humanisme démocratique sera d'opérer un renversement ici encore paradoxal et de se demander si, en dernière analyse et en dépit de l'entrecroisement des fonctions, ce ne serait par l'homme sinon comme individu, du moins comme personne, qui serait la fin de la société, c'est-à-dire sa norme première et sa régulation ultime.

Pas d'autre philosophie requise par la démocratie que ce personnalisme dont un Maritain ou un Bergson ont, chacun dans son style, montré qu'il avait des sources chrétiennes.

Si une certaine parole n'avait pas été prononcée : «que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme», s'il n'avait pas été révélé qu'il y a au secret de l'homme une relation avec le sacré et l'absolu qui fonde la transcendance de la personne par rapport à tous les environnements mondains, biologiques ou sociaux, le paradoxe de l'humanisme démocratique, l'homme fin de la société, ne se serait pas si fort imposé à l'encontre de fausses évidences naturelles. Aussi partout où la culture a été soumise à l'influence chrétienne et vitalisée par ce ferment, on voit apparaître des possibilités de démocratie. Ainsi les couvents et les ordres monastiques ont été un premier foyer de vie démocratique. Le vœu d'obéissance, qu'un laïcisme sommaire considérait jadis comme attentatoire à la liberté et à la dignité humaines, prend toute sa signification dans la perspective de la libre et démocratique élection des supérieurs par les moines. Pas de congrégation religieuse sans des règles inscrites dans des constitutions formulant les droits et les devoirs de chacun et qui à distance se présentent comme des premières manifestations de ce que seront plus tard les constitutions des Etats démocratiques garantes pour les citoyens de la liberté et de l'égalité.

MÉMOIRE D'ÉTIENNE BORNE

Relisons «France-Forum...»

Il y a un peu plus de trois ans, déjà, Etienne Borne nous quittait. Il manque toujours à la famille M.R.P., à laquelle il n'avait jamais cessé de parler jusqu'à son dernier souffle...

Sa pensée philosophique et son engagement politique, il les a expliqués dans de très nombreuses conférences et publications, surtout, régulièrement, dans «France-Forum», dont il fut l'un des fondateurs, de 1957 à 1993, soit pendant trente-sept ans.

A l'occasion de ses quatre-vingts ans, cette revue lui a consacré un numéro spécial (numéro 239-240-241 d'octobre-décembre 1987), où l'on trouve, après des textes d'Henri Bourdon, d'André A. Devaux et de Jean-Marie Domenach, un choix très varié de ses notes et articles.

Après sa mort, «France-Forum» (numéro 287-288 de juillet-septembre 1993) publie une série de témoignages et d'hommages à sa mémoire et, de nouveau, une série de ses notes et articles.

En 1994, son numéro 297-298, d'octobre-décembre, consacré au cinquantenaire du M.R.P., publie encore des textes d'Etienne Borne, notamment un article paru dans «La Croix» dix ans plus tôt, le 8 décembre 1984, et intitulé «Sur le M.R.P. : souvenir sans repentir».

Nous reproduisons ce texte ci-après ; nos lecteurs y trouveront de quoi ranimer, s'il en est besoin, leur fidélité à la mémoire du M.R.P.

France-Forum 133 bis rue de l'Université 75007 Paris
Tél. 45.55.10.10 CCP Paris 14788.84 N
Abonnement annuel : 120 francs
Abonnement de soutien : 150 francs

SUR LE M.R.P. : SOUVENIR SANS REPENTIR

par Etienne BORNE

Avoir été militant du M.R.P. n'est pas tout à fait déshonorant et devient même honorable pourvu qu'on l'ait quitté, de préférence avec un certain éclat, pour rallier le gaullisme ou rejoindre le socialisme. Mouvements politiques dont on est assuré que, quoi que fassent ou ne fassent pas gaullistes ou socialistes, ils n'apparaîtront jamais aussi malfamés que l'est devenu, dans notre imaginaire politique, le Mouvement républicain populaire. Comment dès lors me vanter d'une appartenance au M.R.P. qui fut du premier au dernier jour sans faille et sans remords ?

Il y a quarante ans le M.R.P. était entré dans la vie politique française, exactement par effraction, s'exposant aux soupçons de la sourcilleuse droite et de la vigilante gauche. Anniversaire qu'a marqué La Croix (du 28 novembre) en lui consacrant toute une page dont j'ai tiré une morale somme tout consolante. Car si je suis tenté d'apporter ici et là un contrepoint, j'ai découvert avec une certaine satisfaction que nous autres, anciens du M.R.P., nous n'y faisions pas aussi mauvaise figure que dans les discours culpabilisants que n'ont cessé de déverser sur nous les donneurs de leçons intellectuelles et spirituelles. Grâce soit donc rendue à cette heureuse synthèse grâce à laquelle je me sens moralement autorisé à me souvenir sans trop de repentir.

Militant du M.R.P. pendant deux décennies, j'ai ainsi appris que le loyalisme publiquement justifié d'un engagement, loin d'enchaîner la liberté, était, pour l'esprit, aiguillon et aliment. La fidélité catholique n'interdit pas d'avoir une philosophie de la religion philosophiquement avouable. Une analogue fidélité politique invite à une libre réflexion sur les idées et les valeurs en dehors desquelles les options tombent dans la plénitude et la trivialité.

Je récuse ici l'allégation de partialité. D'abord la fidélité militante ne se confond pas avec une obéissance passive à des consignes d'appareil, et, s'il y a des circonstances où l'événement a montré que j'avais eu raison contre le M.R.P., il en est d'autres où la suite des choses prouve que le M.R.P. avait eu raison contre moi. Mais surtout j'ai la conviction qu'il faut être quelque part dans le monde pour bien juger du monde et savoir qu'il est autre chose qu'un spectacle. A siéger au plafond ou à établir du côté de Sirius une chaire d'illuminations et d'anathèmes, on se croit «mage ou ange» et on est la proie des errances rhétoriques. Tandis que les enracinements et les solidarités, reconnus et avoués avec leurs profondeurs et leurs limites, ne sont pas sans donner à une pensée politique substance et densité.

Le bilan du M.R.P. s'inscrit dans l'histoire. Il a fallu que les idées démocrates-chrétiennes fussent simultanément au pouvoir en Allemagne, en Italie et en France pour que K. Adenauer, A. de Gasperi et R. Schuman soient ensemble les pères fondateurs d'une Europe nouvelle, espace de paix et môle de résistance au totalitarisme. Et c'est en grande partie grâce au M.R.P. que les catholiques français, cessant d'être des émigrés à l'intérieur, se sont réconciliés avec la République. Le propos d'ouverture étant le même au-dedans et au-dehors, le M.R.P. n'est pas sans avoir préparé pour la question de l'école la solution d'apaisement qui, entrant, avec des vicissitudes diverses, dans les mœurs et la législation, est en train de réconcilier des traditions éducatrices, culturellement nécessaires l'une et l'autre, et toutes deux républicainement valables.

Parti de la IVe République, cette mal-aimée, le M.R.P. a souffert de l'image sollicitée qu'une propagande partisane a donnée d'un régime dont le général de Gaulle avait juré la perte et dont on n'a guéri les trop visibles défauts qu'en institutionnalisant des malfaçons de sens contraire. Confrontée aux deux défis de la reconstruction et de la décolonisation, la IVe République a bien relevé le premier, mais elle s'est empêtrée dans les problèmes d'outre-mer et elle est morte victime de la guerre d'Algérie, c'est-à-dire des rébellions conjuguées contre elle des fellagas et de l'armée que les honnêtes républicains de la IVe République ont été incapables d'honnêtement maîtriser.

La guerre d'Algérie, provoquant une déchirure dans la conscience nationale, a divisé les républicains populaires comme elle a divisé les Français. D'une décolonisation tragiquement manquée et qui fut l'épreuve commune de tous les partis de la IVe République, il est injuste de faire porter la responsabilité au seul M.R.P. Le personnel politique, presque tout entier acquis à l'évolution, entendait, comme on dit actuellement à propos de la Nouvelle-Calédonie, rétablir l'ordre pour ensuite réformer. D'un mot, nos hommes politiques, qui s'essayaient à être des hommes d'Etat, ont été dépassés par le rythme révolutionnaire qu'a pris la décolonisation. Il est des textes de P. Mendès-France ou de F. Mitterrand qu'il serait sacrilège de citer, mais qui montrent bien que l'illusion fut très généralement partagée.

L'autre péché capital du M.R.P., s'appellerait cléricalisme. Un parti d'inspiration chrétienne, en brouillant spirituel et temporel, ne pouvait que compromettre les Eglises et choquer la sensibilité française qui, dit-on, n'aime pas la confusion des genres. Or, si le M.R.P. était bien démocrate-chrétien, son tort, à mon sens, n'était pas de l'être, mais de n'avoir pas dit assez haut et clair qu'il l'était. Telle était au surplus notre constante faiblesse : nous étions trop sensibles à l'objection adverse, parfois

avant même qu'elle ne soit formulée, confondant le masochisme et l'ouverture à autrui. Faut-il encore redire que, dans l'expression «démocratie chrétienne», l'épithète n'a aucun sens confessionnel et en appelle seulement au respect et à la mise en œuvre d'un certain nombre de valeurs éthiques, liées au moins historiquement au christianisme ?

Nul au M.R.P. n'a jamais prétendu qu'on ne pouvait faire son salut, même politique, qu'au M.R.P. Dès les premières années du mouvement, les partis traditionnels sollicitaient eux aussi, comme il convenait, les suffrages catholiques et l'un des nôtres disait plaisamment : «Singulier parti catholique que le M.R.P., alors que les curés votent à droite, leurs vicaires pour la gauche progressiste, et que les évêques, pour se compromettre le moins possible après l'épisode vichyssois, votent radical». Et n'est-il pas savoureux que ce reproche rétrospectif de cléricalisme soit particulièrement cinglant dans la bouche de quelques chrétiens pour qui, en dehors de «l'opposition socialiste» et d'une théologie bénissant la lutte des classes et accueillante aux analyses marxistes, le christianisme serait en rupture d'évangile et se comporterait en ennemi des pauvres ?

Nullement pénitent, je me refuse à conclure à «l'échec politique global» de notre génération de démocrates-chrétiens. Imprudence qui nous a coûté cher, nous avons contredit une conception conflictuelle, passionnelle, des rapports entre la droite et la gauche, conception qui a la vie dure, a été plus forte que nous et à laquelle l'actuelle bipolarisation donne des chances accrues. Le javelot ne gît pas brisé à nos pieds, il a seulement été lancé trop loin pour le gros des mentalités et idéologies. Qu'une main soit assez courageusement intelligente pour le reprendre et beaucoup, qui nous méconnaissent, s'apercevraient que nous avions balisé la bonne toute.

«La Croix», 08/12/1984

Ci-après le texte biographique publié dans «France-Forum» de juillet-septembre 1993 et l'hommage rendu par «Le Monde» dans son numéro du 17 juin 1993 à notre ami.

ETIENNE BORNE (1907-1993)

Repères biographiques

Etienne Borne est né le 22 janvier 1907 à Manduel (Gard). Son père était répétiteur au collège Henri-IV de Béziers. C'est là qu'il fait ses études secondaires. Il obtiendra son baccalauréat en 1924. Marqué en khâgne au lycée Henri-IV de Paris par l'enseignement d'Alain, il fut aussi le condisciple de Simone Weil. Elève de l'Ecole normale supérieure de 1926 à 1930, il appartient à la même promotion que Maurice Merleau-Ponty. Il y a été précédé de deux ans par Jean-Paul Sartre et Raymond Aron.

Etienne Borne subit l'influence du père Teilhard de Chardin et de Jacques Maritain, rencontré par l'intermédiaire d'Olivier Lacombe à Meudon dès 1926-1927. Parallèlement, il rencontre Marc Sangnier et «Le Sillon» par l'intermédiaire de Francisque Gay. Il participe au lancement de «La Vie intellectuelle» dans les années 30. Il obtient l'agrégation de philosophie en 1930. Il esquisse une thèse sur *L'amour chez saint Augustin* tout en devenant professeur de philosophie successivement chez Mme Daniélou à Neuilly, au lycée de Nevers, au lycée Racine à Paris, au lycée Henri-Wallon de Valenciennes. Il s'est marié le 22 décembre 1933 avec Madeleine Bareau. Ils auront cinq enfants.

Il est aux côtés d'Emmanuel Mounier au moment du lancement de la Revue «Esprit» en 1932. Vers 1935 il commence une longue collaboration à «l'aube», quotidien dirigé par Francisque Gay et Georges Bidault. Il collabore aux hebdomadaires «Sept» et «Temps Présent».

De septembre 1940 à juillet 1941, il est professeur de philosophie au lycée Henri-IV de Béziers, puis, de 1941 à 1945, en khâgne à Toulouse. Résistant, il collabore à «Témoignage chrétien» et, dans la clandestinité, il est désigné comme Commissaire à l'Information pour la région toulousaine. De 1945 à 1961, il est professeur de philosophie en khâgne au lycée Louis-le-Grand et en hypokhâgne au lycée Henri-IV de Paris. Il participe à la fondation du S.G.E.N.

A la Libération il est associé à la création du Mouvement Républicain Populaire et appartiendra à ses instances dirigeantes. De 1951 à 1961 il fait partie du Comité de direction de l'hebdomadaire du M.R.P. «Forces Nouvelles». De 1950 à 1953 il dirige la Revue «Terre Humaine» dont il est le fondateur. En 1957 il fonde «France-Forum», avec Joseph Fontanet, Jean Lecanuet, Maurice-René Simonnet, Henri Bourbon. Chaque numéro de cette revue comportera jusqu'en 1993 «Les Propos du temps d'Etienne Borne». A l'élection présidentielle de 1965 Borne prend position pour Jean Lecanuet.

En 1954 Borne assume la responsabilité de secrétaire général du Centre Catholique des Intellectuels français (CCIF) où il aura pour successeur René Rémond.

En 1961, il devient inspecteur de l'Académie de Paris ; puis il est nommé Inspecteur Général de l'Instruction publique, fonction qu'il exercera jusqu'en 1975.

Depuis 1974 jusqu'en mars 1993 Borne assurera une collaboration régulière à «La Croix-L'Evénement». Il écrit dans «La France Catholique», «Le Monde» et dans le périodique du C.D.S., «Démocratie Moderne».

Il multiplie les articles et les conférences. Il publie plusieurs ouvrages : «Le travail et l'homme» (Desclée de Brouwer), «Pour le temps de la douleur» (Seuil), «De Marc Sangnier à Marc Coquelin» (Privat), «Dieu n'est pas mort. Essai sur l'athéisme contemporain» (Fayard) et collection «Foi Vivante» (Cerf), «De Pascal à Teilhard de Chardin» (de Bussac), «Le problème du mal» (PUF), «Passion de la Vérité» (Fayard), «Emmanuel Mounier» (Seghers), «Commentaires» (Cerf), «Les nouveaux inquisiteurs» (PUF).

Ses maîtres : Platon, Augustin, Pascal, Blondel, Bergson.

Mort d'Etienne Borne, cofondateur du MRP

La philosophie au service de la politique

Ancien secrétaire général du Centre catholique des intellectuels français, cofondateur du MRP (Mouvement républicain populaire) à la Libération, Etienne Borne est mort, lundi 14 juin, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La démocratie chrétienne est orpheline, et la philosophie perd un de ses grands croyants. Etienne Borne est décédé au terme d'un long et droit chemin, celui du philosophe-démocrate engagé, insensible à toutes les modes et à toutes les inquisitions. *« Beaucoup de philosophes*, regrettait-il un jour, *qui doutent de la philosophie, ne défendent leur place que trop timidement. »* Cette timidité-là lui fut toujours étrangère. Foncièrement philosophe, il n'a pas craint de se salir les mains dans les appareils politiques, de polémiquer dans l'urgence des événements et de répondre jusqu'à la fin à toutes les sollicitations de la presse.

Comme son ami Emmanuel Mounier, de deux ans son aîné, Etienne Borne partageait cette tranquille assurance que *« la politique est dans tout »* mais que *« la politique n'est pas tout. » « Ce Méditerranéen passionné et taciturne »*, comme le décrit son compagnon de route Henri Bourbon, fut dès 1932 l'un des animateurs de la démocratie chrétienne en France. C'est aussi à cette époque qu'il commence une longue collaboration au journal *l'Aube*, lancé par ses amis Francisque Gay et Georges Bidault. A la Libération, il participe à la fondation du Mouvement républicain populaire (MRP), dont il s'impose comme le théoricien. Directeur de la revue mensuelle d'inspiration chrétienne *Terre humaine* de 1950 à 1953, membre du comité de direction de *Forces Nouvelles*, l'hedomadaire du MRP, de 1951 à 1961, secrétaire général du Centre catholique des intellectuels français de 1953 à 1961, il fonda en 1957 avec Joseph Fontanet et Jean Lecanuet la revue *France-Forum* qui jusqu'à ses dernières livraisons se nourrissait abondamment de sa pensée.

Etienne Borne avait su mettre la force de ses écrits au service de celle de ses convictions. Collaborateur régulier depuis 1974 au quotidien *la Croix*, ses publications sont innombrables. Malgré son âge et sa retraite sur ses terres de Provence, Etienne Borne restait le directeur de conscience du CDS. *« En politique*, aimait-il à répéter, *l'absence est toujours complice du pire. »* Etienne Borne répondait toujours présent quand il s'agissait de se révolter contre l'inhumain, condamner tous les fanatismes et les manichéismes, avec cette conviction ancrée que toujours le dialogue pouvait se substituer à la polémique. Animé par cette indéfectible *« passion de la vérité »* – titre d'un de ses ouvrages les plus fameux, – il avait quelques idées simples mais grandes. Il était au fond l'homme de la troisième voie.

Adversaire du matérialisme comme du libéralisme, la révolution morale et sociale qu'il prônait ne pouvait être à ses yeux qu'indivisiblement personnaliste et communautaire. En politique, adversaire résolu du marxisme et du socialisme et bretteur redoutable du *« bonapartisme gaulliste »*, il continuait de croire au *« regroupement de troisième chance »*, qui aurait installé au centre de ce pays un parti moderne, un parti véritablement démocratique, un parti, insistait-il, regroupant tous les démocrates. Ce vœu-là ne fut pas exaucé et c'était son grand regret.

D. C.

[Né le 22 janvier 1907 à Manduel (Gard), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, Etienne Borne avait été professeur au lycée de Nevers, à la faculté des lettres de Sao-Paulo, aux lycées de Valenciennes et de Toulouse, aux lycées Louis-le-Grand et Henri-IV à Paris, avant d'être nommé, en 1962, inspecteur d'académie puis, en 1971, inspecteur général. Il était inspecteur général honoraire depuis 1974. Il avait publié notamment *le Travail et l'Homme, Pour le temps de la douleur, le Problème du mal, Dieu n'est pas mort, Passion de la vérité, De Pascal à Teilhard de Chardin, Mounier.*]

Le « réalisme du salut »

L'après-guerre des philosophes ne fut pas que sartrien. Une pléiade d'agrégés régnait sur les khâgnes du Quartier latin : Alquié, Hyppolite l'hégélien, Etienne Borne.

Les lycéens simplifient volontiers. Borne, pour eux, c'était d'abord un professeur en béret. L'hiver, il le gardait sur la tête pour faire cours. Du même froissement de nez que Thierry Maulnier et Maurice Clavel, il remontait ses lunettes de myope. La voix hennissait, un peu comme celle de Raymond Queneau, sans le rire.

Souvent, la pure intelligence semble désincarner celui qu'elle dévore. Borne, en classe, n'était plus qu'un esprit en mouvement, une torche en feu, haletant, emporté par l'envie de transmettre, se balançant aussi, comme pour chasser une douleur, celle qu'il y aurait à ne plus parler, à ne pas être compris.

On le savait proche des « talas » – ainsi se surnommaient alors les étudiants catholiques, ceux qui « vont-à-la-messe ». Il avait créé la revue *Terre humaine*. Il y écrivait des éditoriaux passionnément MRP (les démocrates-chrétiens issus de la Résistance).

Les khâgneux du moment mangeaient plutôt du curé, comme leurs aînés ; ou ils se voulaient moscoutaires. Mais cela ne les empêchait pas de suivre leur cher Borne dans un silence de chapelle lorsqu'il expliquait Thomas d'Aquin, chez qui il voyait un *« réalisme du salut »* devenu pour lui la clef du monde, et qu'il se mettait à danser sur place jusqu'à l'extase des derviches, pour le bonheur et l'honneur de faire partager sa foi sans jamais attenter à nos libertés.

B. P.-D.

À propos de nos recherches sur les inventeurs du M.R.P.

A LA DEMANDE DE CELLE QUI FUT SA FIANCÉE,

RETOUR SUR GILBERT DRU

- **Il était étudiant en lettres et non pas en droit.**
- **Le Cardinal Gerlier n'a protesté qu'après le massacre de Saint-Genis-Laval, un mois plus tard.**
- **Le combat de Gilbert Dru se situait principalement au sein du Comité de coordination et d'action chrétienne.**
- **La question de savoir si Gilbert Dru vivant eût été M.R.P. reste posée.**
- **Bientôt une nouvelle biographie sur Gilbert Dru.**

Avec ses articles sur Gilbert Dru et sur les inventeurs du M.R.P., notre numéro 68 nous a valu une lettre de Christian et Denise Rendu (née Jouve), d'Oullins, dans le Rhône.

En 1943 et 1944, Denise Jouve était la fiancée de Gilbert Dru. Les deux jeunes gens fréquentaient, à Lyon, les mêmes réunions clandestines. Ils y retrouvaient Christian Rendu.

Nous publions volontiers la lettre de Christian et Denise Rendu, datée du 5 juin 1996, en précisant que nous avions pris contact avec eux, par téléphone, avant de boucler notre numéro 68. En voici le texte in extenso.

C'est à Albert Vidal (qui y a collaboré) que nous devons un exemplaire du bulletin n° 68 consacré en grande partie à Gilbert Dru. Nous sommes sensibles à cette manifestation de la mémoire, à la diversité des textes et des signataires et ne pouvons que féliciter le bulletin de cette réalisation.

Permettez-nous pourtant de vous signaler quelques erreurs et d'apporter quelques précisions que vous trouverez sur les feuilles ci-jointes. Que Georges Verpraet dont la contribution est importante et qui sait faire revivre ses souvenirs ne pense pas que nos rectifications altèrent le jugement tout sympathique que nous portons sur ce qu'il a pris la peine de rédiger.

La question de savoir si Gilbert vivant eût été... M.R.P., est et restera éternellement posée...

Ce qui est sûr, pourtant, c'est que Georges Verpraet, Jacques Parini et tout le bulletin, entretiennent (volontairement ?) la confusion entre le M.R.P. et son «géniteur», au mépris de la vérité historique. Comment peut-on parler de Gilbert Dru sans traiter du C.C.A.C. et des quatre derniers mois de son activité ? D'où notre demande de mise au point ci-après (n° 9).

Un travail de mise au point s'appuyant sur des travaux historiques déjà faits permettra, nous l'espérons, d'éditer prochainement une nouvelle biographie de Gilbert qui serrera de plus près son évolution au cours de ses treize mois d'engagement politique et qui apportera d'utiles précisions sur sa personnalité.

C'est pourquoi nous nous en tenons, après lecture de votre Bulletin, à ces quelques détails. Quant à leur insertion éventuelle dans un prochain numéro, seuls les N° 6, 7, 8 et 9 exigent selon nous d'être portés à la connaissance de vos lecteurs, liberté vous restant pour les cinq premiers points...

1) G.D. fut toute sa vie domicilié 17 place Jean-Macé (Lyon - 7ème) ; l'immeuble en question fut détruit par le bombardement américain du 25 mai 1944, ce qui obligea sa famille à accepter l'hospitalité d'une parente aux Brotteaux.

Le rapprochement avec le lieu de naissance des «Compagnons de la Chanson» relève dès lors d'une considération toute subjective de G.V.

2) G.D. était étudiant en lettres (non pas en droit ; il n'était pas encore licencié).

3) G.D. n'était pas «un des responsables lyonnais du Témoignage Chrétien». Il a lu, diffusé la publication ; il a donné «le coup de main» à Adrien Némoz, comme celui-ci le rapporte dans son autobiographie, mais n'y a pas pris de responsabilité.

4) G.D. fut un des auteurs et chroniqueurs réguliers des Cahiers de notre Jeunesse, revue créée par des dirigeants jécistes, et qu'il est préférable de qualifier, non pas de revue jéciste, mais de revue d'A.C.J.F., puisque son objet, et son contenu, étaient d'intérêt général et que son équipe dirigeante s'est toujours voulue représentative de l'ensemble des mouvements.

4) (dernier paragraphe de la page 8) La participation de Jean Lacroix n'est pas attestée par les travaux dont nous disposons ; par contre celle de Joseph Hours l'est expressément.

5) La «présidence» de Joseph Folliet est à prouver ; pour nous, cette assertion est une erreur.

6) (page 9) («La note dont la publication est imposée à la presse régionale... etc») G.V. reprend ici la version justificatrice des hommes du Nouvelliste qui consentirent à imprimer qu'il s'agissait de «terroristes». On est surpris de voir les Anciens du M.R.P. prendre ainsi la défense de la presse lyonnaise de la collaboration.

De quoi ces affidés de Vichy qu'étaient les dirigeants du Nouvelliste se croyaient-ils menacés au point de céder à une «note» et d'imprimer pareil mensonge, sur des faits survenus à deux pas de leur siège social ?

On ne sache pas qu'ils aient cherché immédiatement à faire la vérité ; ils ne l'ont jamais allégué d'ailleurs !

On ne sache pas davantage qu'ils aient cherché à relater les émouvantes funérailles des deux victimes, dans une église pleine, quelques jours plus tard... Les amis de G.D. et de Francis n'avaient pas eu le temps alors de leur «imposer» la publication d'une note...

7) (page 9 in fine) La protestation du Cardinal Gerlier n'a pas eu lieu après le 27 juillet, mais après le massacre de Saint-Genis-Laval, c'est à dire après le 25 août. C'est bien différent !

Le cardinal Gerlier n'a rendu hommage à G.D. et à Francis Chirat que plus tard : ce n'est qu'après la Libération de Lyon que l'archevêque parut en personne lors d'un service anniversaire, courant septembre, en l'église Ste Thérèse de Villeurbanne, paroisse de Chirat.

Il s'était abstenu de venir à leurs funérailles en l'église Notre-Dame Saint-Alban.

8) (page 10, présentation de «La rose et le réséda») Aragon n'a pas agi spontanément en juillet, ce qui eût été bien rapide, admettons-le...

C'est après la Libération de Lyon qu'à l'initiative d'Auguste Anglès, assistant à la Faculté des Lettres, alors responsable de l'Information, il rencontra, à une réception à la Préfecture du Rhône (alors Commissariat de la République Rhône-Alpes), Denise Jouve, la fiancée de G.D.; il eut avec elle un échange empreint de profonde sympathie, au cours duquel il eut connaissance de l'inclination fervente de G.D. envers plusieurs de ses œuvres ; il lui proposa alors de compléter la dédicace de «La rose et le réséda» par la mention de G.D. qu'il aurait alors associée à celle de Guy Mocquet. Ce qu'elle accepta et qu'il fit, comme il le lui avait promis.

9) Gilbert Dru avait fondé avec Roger Radisson, Maurice Guérin et quelques amis, notamment de la C.F.T.C., le Comité de Coordination et d'Action Chrétienne (C.C.A.C.), sous l'égide duquel furent entrepris au deuxième trimestre 1944 la mobilisation de nombreux militants, leur encadrement et leur participation aux organes en cours de création en vue de la Libération prochaine ; depuis Lyon, Dru et Radisson, puis Chirat, promu à la responsabilité du secteur sud-est, animèrent, indépendamment de Paris, tout un réseau.

A Lyon, c'est au C.C.A.C. que fut attribué, à la Libération, le droit de publier un quotidien ; ce sera La Liberté (et son supplément du soir, Les Nouvelles-Soir). Georges Verpraet écrit à tort que ce titre était celui d'un journal clandestin. La Liberté ne parut que début septembre 1944, en même temps que les autres titres de la presse lyonnaise libre. Ce fut un quotidien du C.C.A.C., non du M.R.P.

Il serait bon que les lecteurs du Bulletin sachent ce que Verpraet et Parini ont omis de leur dire.

NOS RÉPONSES

«La question de savoir si Gilbert vivant eût été M.R.P. est et restera éternellement posée», écrit Denise Rendu-Jouve, qui fut sa fiancée.

Nous n'avons pas donné une réponse à cette question. Nous avons seulement situé l'action que Gilbert Dru menait en 1943 et 1944 dans le regroupement des militants chrétiens engagés dans la Résistance et le projet d'un mouvement politique entièrement nouveau. Et nous l'avons fait en nous référant exclusivement aux témoignages de camarades de combat de Gilbert Dru lui-même :

• Albert Gortais («Les origines du M.R.P. et sa mission dans la vie publique française», Secrétariat général du M.R.P., janvier 1951).

• Jean Gilibert, qui rencontre Gilbert Dru en 1943, à Paris, en compagnie d'André Colin, et qui va garder le contact avec lui à propos de la rédaction d'un manifeste sur la nécessité d'un changement de société.

• Maurice-René Simonnet, qui, en 1964, dans «France-Forum», à l'occasion du vingtième anniversaire du M.R.P., présente une version du Manifeste rédigé par Gilbert Dru en 1944.

• Albert Vidal, un camarade très proche de Gilbert Dru, avec qui il travaillait à «jeter les bases sociales, économiques, financières d'un mouvement d'esprit démocrate-chrétien».

• Jean-Marie Domenach, lui aussi camarade très proche de Gilbert Dru et auteur d'un ouvrage, «Gilbert Dru : celui qui croyait au ciel», publié en 1947 aux Editions Elf ; nous avions pris contact avec lui avant le bouclage de notre numéro 68.

• A cette liste, nous pouvons ajouter aujourd'hui Clément Moratille, résistant corrézien, ami de René Plantade. Dans un texte intitulé «A l'Escargot d'or», du nom d'un restaurant parisien proche de la place de la République, où se regroupaient des amis de Gilbert Dru, il écrit : «J'avais à cette époque, au mois d'octobre 1943, un ami très proche, Gilbert Dru... Que de soirées nous avons passées ensemble dans sa modeste chambre de l'Institut catholique, rue d'Assas, à Paris, alors que nous étions des clandestins !... Peu de temps auparavant il avait rencontré Jean Gilibert. Ce fut une entente immédiate. Ils envisagèrent ensemble la création d'un Mouvement capable de prendre une place importante sur l'échiquier politique dès le lendemain de la Libération...!»

Et Clément Moratille évoque une lettre de Gilbert Dru de décembre 1943 (citée par Jean-Marie Domenach dans son livre) où l'on peut lire : «Georges B. et Cie sont enfin touchés, eh bien, l'accueil est le même que celui de mon prof. d'histoire» (Joseph Hours)...

Dans ces conditions, avons-nous vraiment «entretenu la confusion entre le M.R.P. et son géniteur, au mépris de la vérité historique» ? comme l'écrit Denise Rendu-Jouve. Qui ajoute cette bonne question : «Comment peut-on parler de Gilbert Dru sans traiter du C.C.A.C. et des quatre derniers mois de son activité ?»

Bonne question, disons-nous : oui, nous serions très heureux d'avoir des documents sur les activités du Comité de coordination et d'action chrétienne, dont l'un des principaux animateurs était Maurice Guérin, futur député M.R.P. du Rhône (que nous avons bien connu au Palais Bourbon).

Quant à un éventuel mépris, de notre part, pour la vérité historique, nous rassurons nos correspondants : nous ne méprisons pas la vérité historique, au contraire, nous la recherchons en comptant sur les témoignages des acteurs survivants de cette période. Peut-être y a-t-il dans notre acharnement à réclamer ces témoignages, pour les utiliser tels quels dans notre bulletin, comme nous le faisons aujourd'hui, une bonne dose de naïveté.

Mais la vie est ainsi faite : on a parfois du mal à se faire comprendre même quand on déploie beaucoup de bonne volonté.

Cela dit, s'agissant d'un travail historique, jamais achevé, mieux vaut provoquer des réactions que d'être ignoré. Après les courriers de M. Georges Bidault, de Pau, et de Christian et Denise Rendu, d'Oullins, nous voici rassurés : les affaires reprennent !

*

* *

Quelques remarques, maintenant, sur les points précis de la lettre de Christian et Denise Rendu.

- Points 1 à 5 : merci pour ces rectifications.
- Points 6 : imaginer que Georges Verpraet ait eu la moindre intention de défendre la presse lyonnaise de la collaboration relèverait de la fantaisie ; il ne peut s'agir que d'une mauvaise lecture de sa phrase.
- Points 7 et 8 : voilà des informations intéressantes. Merci.
- Point 9 : le journal «La Liberté» ne parut qu'en septembre 1944, d'après nos correspondants. Toutefois, Clément Moratille écrit dans son texte : «Il (Gilbert Dru) avait été arrêté par la Gestapo dix jours plus tôt, en même temps que son camarade Francis Chirat, à l'issue d'une réunion du C.C.A.C. (Comité de coordination et d'action chrétienne) tenue dans l'appartement de Maurice Guérin, directeur du journal clandestin «La Liberté», où ils s'étaient attardés». Qui a raison ?

Un souhait, pour finir : que Christian et Denise Rendu puissent réaliser bientôt leur projet de biographie de Gilbert Dru ! D'avance, nous sommes preneurs.

Jacques PARINI

SUR LES INVENTEURS DU M.R.P.
VOICI LA FINE ANALYSE DE RENÉ PLANTADE

Aujourd'hui directeur de «France-Forum, autrefois rédacteur en chef de «Forces Nouvelles», dans sa prime jeunesse résistant et camarade de Jean Gilibert, corrézien comme lui, qui le fit entrer au N.A.P. (Noyautage des Administrations Publiques), René Plantade nous a adressé au début de septembre, depuis sa Corrèze natale, une lettre sur les inventeurs du M.R.P.

Nous la publions parce qu'elle offre à nos lecteurs un témoignage serein, éloigné de toute idée préconçue comme de toute arrière-pensée et éclairé par un sens aigu de l'analyse.

Sa conclusion est d'ailleurs celle d'un sage. A la question «Gilbert Dru, mort en juillet 1944, aurait-il participé à la fondation du M.R.P. quatre mois plus tard ?», il répond que «l'histoire avait brouillé les pages du destin».

J.P.

... Sans parler des précurseurs politiques ou chrétiens sociaux de l'avant-guerre, disons que l'idée d'un mouvement politique démocrate et social d'inspiration chrétienne mais non clérical, prenait corps dans les années 43-44 chez des résistants qui se retrouvaient dans différents organismes ou réseaux de la Résistance à Lyon puis à Paris, en correspondance d'orientation avec d'autres chrétiens résistants dans l'ensemble du pays (Edmond Michelet, Etienne Borne par exemple).

Un premier groupe se lie dans les organismes centraux de la Résistance (C.N.R.-C.N.E.) autour d'hommes ayant déjà une expérience de la vie politique et syndicale : Georges Bidault, Francisque Gay, Gaston Tessier, Maurice Guérin et d'autres, plus jeunes mais déjà connus pour leurs qualités de caractère et leurs compétences techniques : Pierre-Henri Teitgen, Robert Lecourt, André Debray - qui eut une action remarquable pour financer la Résistance et dont le décès brutal a dans doute privé le pays d'un grand ministre des finances - François Amaury, Louis Bour...

La résistance spirituelle et intellectuelle voyait la formation d'un noyau proche du premier, avec André Colin, Jean Letourneau, Maurice-René Simonnet, Roger Radisson et je dirais Gilbert Dru.

Autre rencontre de chrétiens résistants : celle de jeunes appartenant à différents services de la Résistance ; s'y retrouvaient Jean Gilibert, Georges Mamy, André Denis, Clément Moratille et bien d'autres sans doute, ainsi que votre témoin, qui se voudrait fidèle...

Même si la vie clandestine gênait les contacts, il va de soi que les relations ne manquaient pas entre tels ou tels membres de ces différents cercles. Pour nombre d'entre eux, l'appartenance passée ou récente à l'A.C.J.F., ou à un mouvement de jeunesse chrétienne, facilitait les rapprochements.

Deux de ces rapprochements allaient être déterminants pour l'avenir: celui de Gilbert Dru, l'auteur du premier texte fondateur du «Mouvement», et de Jean Gilibert, un des premiers membres actifs de Combat et un des dirigeants du réseau N.A.P. ; et, peu de temps après, les contacts de Gilbert Dru et Jean Gilibert avec Francisque Gay et Georges Bidault, président du C.N.R.

A partir de là, le déclic était donné et le rêve de Gilbert Dru allait prendre corps. Mais ni lui ni Jean Gilibert ne seraient présents à la Libération pour participer à la fondation officielle du Mouvement. C'est André Colin et Maurice-René Simonnet qui rédigèrent le premier texte du nouveau mouvement politique, qui allait en quelques mois rassembler des milliers de volontés dans l'ensemble du pays et dans tous les milieux. Comme il lui arrive souvent, l'Histoire avait brouillé les pages du destin !

René PLANTADE

TONY MASSON EST ALLÉ PLACE BELLECOUR LE 27 JUILLET 1944

Sa lettre à l'Amicale du 20 juin 1996

«Chers Amis,

Notre ami commun Albert Vidal m'envoie votre bulletin auquel je ne puis m'abonner, vu la baisse des retraites.

Toutefois, il me semble utile de vous faire connaître notre action, en vue d'obtenir un timbre-poste à l'effigie de Francis Chirat.

Je m'étais référé à votre article p. 12 du Bulletin de mars 96. Curieusement les P.T.T. m'ont répondu pour Gilbert Dru avec une fin de non-recevoir.

J'ai récidivé par lettre du 30 mai 96, ci-jointe.

Ma motivation avait deux motifs :

1°) Francis Chirat réglait ponctuellement son timbre syndical mensuel au siège C.F.T.C., rue St Polycarpe LYON (1e).

2°) Je me suis rendu le 27 juillet 1944 à 12h10 sur la place Bellecourt, totalement vide, pour revoir cinq camarades exposés au public, dont Chirat.

J'étais bien seul à ce moment émouvant. A mon avis, ils sont restés cinq heures ainsi repliés devant «Le Moulin à vent». Fusillés sans motif ; un acte odieux tout simplement.

Le long poème de l'ami Joseph Folliet m'a donné l'idée de pondre quelques lignes, moins bien stylées, bien sûr.

Toutes les nouvelles données par votre Bulletin m'ont intéressé, connaissant beaucoup de personnes, puisque je fus le secrétaire lyonnais des amis de «l'aube».

A la Semaine Sociale de Rouen, nous avons vendu plus d'«aube» que notre concurrent du moment, l'Action Française.

Je conserve la lettre de remerciement de Francisque Gay sur ce sujet.

Excusez cette longueur et recevez, chers Amis, mon bon souvenir».

Masson T. Chevalier de l'Ordre du Mérite

Sa lettre à La Poste du 30 mai 1996

(en sa qualité de président du Syndicat CFTC des employés de la région lyonnaise)

Merci pour votre lettre courtoise du 23 mai 1996 Réf. : CG 245 794.

Le signataire est l'un de ceux qui, le 27 juillet 1944, se sont rendus, à leurs risques, place Bellecour à LYON pour se recueillir et revoir les cinq corps laissés par l'occupant, après les avoir fusillés, exposés au public toute cette journée.

C'était insoutenable.

Les deux plus jeunes étaient Gilbert Dru et Francis Chirat.

Chirat était un de nos adhérents fidèles.

Il y a plus de cinquante ans certes, mais le souvenir des Lyonnais avec leurs familles demeure.

C'est pourquoi nous avons simplement demandé d'inclure dans votre programme futur ce qui nous paraît être une simple justice que nous aimerions voir prise en considération.

Nous vous en remercions d'avance et vous adressons, Monsieur le responsable, l'assurance de notre considération distinguée.

AVEZ-VOUS PAYÉ VOTRE ABONNEMENT POUR 1996 ?

Il y a cinquante ans

«LE SEL POLITIQUE SE TROUVE DANS LE SALOIR M.R.P. ET, SANS LE SEL M.R.P., LE PLAT NATIONAL SERAIT INDIGESTE»

(Charles Barangé, 24 janvier 1946)

Gouvernement Félix Gouin : les ministres M.R.P. face aux ministres socialistes et communistes, sans de Gaulle.

De Gaulle parti, le 20 janvier 1946, qui va gouverner la France ? La coalition socialo-communiste, majoritaire (146 députés SFIO et 159 communistes), ou les trois partis sur lesquels de Gaulle s'est appuyé depuis le 21 novembre 1945, après l'élection de la première Assemblée Nationale Constituante ?

Le M.R.P., qui est sollicité par les deux autres grands partis, choisit le tripartisme et accepte de participer au gouvernement que va constituer le socialiste Félix Gouin (voir notre numéro 69, pages 18 et 19).

Le 24 janvier 1946, sous la présidence de Robert Lecourt, le Groupe M.R.P. (150 députés) entre alors dans le vif du sujet.

J.P.

CHARLES BARANGÉ DANS LES ANNÉES 50

Né le 21 décembre 1897 à Beaulieu-sur-Layon, dans le Maine-et-Loire, formé à l'action syndicale à la CGT, chef de service dans l'administration du Trésor, Charles Barangé est élu député M.R.P. du Maine-et-Loire dans les deux assemblées nationales constituantes puis à l'Assemblée Nationale.

Il devient un grand rapporteur général de la Commission des finances, le plus grand de la Quatrième République.

Viard exprime des réserves sur les arguments qu'on a employés en faveur du tripartisme. Il demande : la reprise en main du Groupe, un contrôle sur le respect de l'Accord intervenu entre les trois partis, une distinction entre le Comité directeur du M.R.P., chargé de la doctrine, et le Groupe parlementaire, qui doit s'occuper de la tactique parlementaire. Cela dit, il donne son accord au texte proposé.

Poimbœuf, toujours opposé au tripartisme, note que les problèmes de la Sécurité Sociale ne sont pas traités dans le texte de l'Accord.

Dhers propose une motion félicitant le Comité directeur et le Bureau national pour leur action au cours des discussions qui ont abouti à l'Accord.

Abelin ne croit pas beaucoup à la possibilité d'économies substantielles immédiates ni à une augmentation des ressources fiscales. S'agissant des nationalisations, il est nécessaire, à son avis, qu'elles soient limitées, qu'elles se fassent sans étatisation et qu'il y ait une juste indemnisation ; toute la situation financière et monétaire est en jeu.

Livry-Level demande que le M.R.P. prenne le risque d'assumer des responsabilités ministérielles difficiles, pour accroître les chances de gagner la bataille, non pas du M.R.P. mais celle de la France.

Selon **Lespès**, en matière de Ravitaillement, un inventaire est insuffisant ; il faut aussi prendre des mesures efficaces. Il approuve Abelin à propos des nationalisations.

Pour **Barangé,** les conditions incluses dans l'Accord sont suffisantes.

- Le sel politique se trouve dans le saloir M.R.P., dit-il, et sans le sel M.R.P., le plat national serait indigeste.

Fonlupt-Espéraber demande que nous fassions reconnaître par les deux autres partis que nous représentons dans le pays une force républicaine aussi pure que la leur.

Germaine Peyroles estime que la fermeté du M.R.P. dans le dénouement de la crise l'a fait reconsidérer dans tous les milieux. Elle demande que les deux autres partis respectent la clause de la trêve et cite, à ce sujet, l'attaque contre le M.R.P. dans le journal socialiste «Cité-Soir».

Marie-Madeleine Dienesch note que les difficultés seront l'épreuve de notre cohésion et de notre force.

Germaine Poinso-Chapuis regrette l'atmosphère trop passionnée des récents débats. A son avis, le texte de l'Accord ne nous donne aucune des garanties nécessaires, les concessions que nous ont faites les deux autres partis sont douteuses, la Trêve est un mythe ; au surplus, nous n'avons aucune garantie sur le projet constitutionnel.

- Pour une période très courte à passer, dit-elle, nous compromettons notre avenir, nous renonçons à nous-mêmes.

Wasmer a peu de choses à ajouter aux propos de Germaine Poinso-Chapuis ; il précise toutefois que son attitude hostile au tripartisme ne doit pas être interprétée comme un manque de discipline.

Gosset demande que l'on éclaire de façon précise les militants du M.R.P. sur l'attitude du Mouvement durant la crise et regrette l'insuffisance de la presse M.R.P.

Bocquet insiste sur l'importance des problèmes du Ravitaillement.

Lucas approuve Germaine Poinso-Chapuis et Joseph Wasmer. Il ne croit pas à la trêve des partis ; il précise que l'opposition qu'il réclame devrait être une opposition constructive.

Truffaut préférerait que l'on fasse la critique de la manœuvre qui est en cours lorsqu'elle sera terminée et que les passions seront apaisées. Il cite un article de Pierre Limagne dans «La Croix», où l'attitude du M.R.P. est exposée avec exactitude.

Fagon demande des précisions sur les clauses de la trêve prévue dans l'Accord conclu entre les partis.

Pezet propose la création d'un service spécial pour contrôler le respect de la trêve.

Finet rappelle l'importance des problèmes de politique étrangère.

Colin entreprend de répondre aux questions qui viennent d'être posées.

Nationalisations - Nous étions convenus que la déclaration ministérielle fixerait la liste des entreprises à nationaliser. L'accord est acquis sur ce point.

Importations - Il ne s'agit pas dans ce document d'établir un programme gouvernemental, mais simplement de fixer les conditions minimales. Le premier effort doit porter sur le ravitaillement, ce qui inclut nécessairement une politique d'importations.

Trêve des partis - Le document est signé. Il faut faire de ce document une réalité et toutes les dispositions seront prises pour faire respecter la trêve des partis.

Information - Un document aussi complet que possible sur l'attitude du M.R.P. pendant la crise sera bientôt prêt.

Constitution - Un grave problème s'est posé. Les trois partis ont voulu préserver leur indépendance et leurs points de vue. Nous pouvons encore lutter avec confiance sur ce terrain.

Sécurité Sociale - Nous réservons pleinement notre liberté d'action au niveau parlementaire.

Pierre-Henri Teitgen indique que nos conditions ont été acceptées et rappelle que l'essentiel ne réside pas dans les formules mais dans les leviers de commande. Si nous voulons être dans le gouvernement, dit-il, c'est pour empêcher une certaine politique et non pour la couvrir. Il faut donc que nous ayons les postes de commande qui nous permettront d'empêcher une certaine politique...

Lecourt met aux voix le texte de l'Accord, lu par Colin.

Ce texte est adopté à l'unanimité moins vingt voix.

Dupraz demande si l'on vient de voter pour ou contre le texte de l'Accord ou pour ou contre le tripartisme.

Poimbœuf précise que son vote contre ne signifie en aucune manière la défiance...

D'autres réunions du Groupe M.R.P. ont lieu le 24, le 25 et le 26 janvier pour délibérer sur le programme de M. Félix Gouin (socialiste) et la composition de son gouvernement.

M. Félix Gouin a été élu par l'Assemblée Constituante (où les socialistes et les communistes ont la majorité) chef du Gouvernement provisoire le 23 janvier. La nomination des ministres intervient le 26.

Sur 26 membres, 7 sont M.R.P. :

- *Francisque Gay : vice-président du Conseil.*
- *Pierre-Henri Teitgen : ministre de la Justice.*
- *Georges Bidault : ministre des Affaires étrangères.*
- *Pierre Schneiter : sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.*
- *Edmond Michelet : ministre des Armées.*
- *Jean Letourneau : ministre des P.T.T.*
- *Robert Prigent : ministre de la Santé Publique et de la Population.*

Un huitième poste reviendra au M.R.P. le 6 février : un sous-secrétariat d'Etat à la Santé publique, pour Pierre Pflimlin.

L'attribution du portefeuille de l'Economie et des Finances a posé de graves problèmes politiques : il a été question de le confier à M. Mendès-France mais son projet n'a pas été retenu ; il a échu à André Philip, dont le programme est lui aussi contesté mais pour d'autres raisons.

QUI DÉCIDE AU M.R.P. ?

La Commission Exécutive (on dit aussi Comité Directeur en 1946) ou le Groupe parlementaire?

Aux réunions du Groupe M.R.P., le choix du tripartisme et la participation au Gouvernement de Félix Gouin (le programme, les priorités et l'attribution des portefeuilles) ont provoqué des débats parfois passionnés.

A l'issue de la crise ministérielle - ouverte par le départ du Général de Gaulle - une question reste cependant posée aux députés du M.R.P. : quels sont les rôles respectifs du Comité Directeur et du Groupe ?

Le Groupe y consacra une soirée, le 30 janvier 1946, sous la présidence de François de Menthon. En voici le procès-verbal.

De Menthon, qui préside, expose l'ordre du jour de la réunion, c'est-à-dire la critique des opérations de la semaine dernière et l'examen de certaines difficultés dans les rapports entre les organismes du Parti. Il rappelle que le rôle de décision est reconnu aux organismes extra-parlementaires mais il suggère certaines précisions dans l'application des statuts.

Viard ouvre la discussion en montrant la nécessité d'un tri entre les différentes matières politiques. Le Comité Directeur doit s'occuper de la doctrine, le Groupe de la tactique parlementaire.

Palewski - Le Comité Directeur représente des militants, plus ou moins nombreux, de certaines fédérations ; or, le Groupe représente 5 millions d'électeurs. Cela nous dicte nos responsabilités.

Barthélemy Ott se fait l'interprète du mécontentement de certains députés de province à l'égard du Comité Directeur qui, pour certains, représente une véritable puissance occulte. Il a l'impression d'une dictature de Paris.

Marc Sangnier rappelle que le Comité Directeur doit défendre la doctrine et donner des directives générales. Il souhaite une interpénétration plus grande des différents organismes du Parti.

Couder rappelle que cette question s'est toujours posée depuis l'existence des partis politiques. Il s'étonne de la rapidité avec laquelle le Comité Directeur a pris ces décisions lors de la dernière crise.

De Menthon proteste contre cette information erronée et rappelle que la majorité du Comité Directeur n'était pas dans le même sens au début et à la fin.

Couder déclare qu'il y a trois classes de députés : les ministres, ceux qui sont membres du Comité Directeur et les autres. Les élus ont des devoirs envers leurs électeurs qui ont souvent voté pour telle ou telle personnalité (protestations à l'intérieur du Groupe).

Louis Siefridt - Notre règlement a créé une dualité d'organismes regrettables. Le groupe parlementaire a un rôle gouvernemental et nous n'admettons pas que le Comité puisse disposer de nos votes. Que se passera-t-il en cas de séance secrète du Parlement ?

André Noël affirme que certains semblent avoir la nostalgie du temps passé où les partis se divisaient selon l'inspiration du moment.

Il montre qu'en Angleterre la discipline des partis est réelle.

Il déclare que c'est l'étiquette M.R.P. sur laquelle beaucoup d'électeurs se sont prononcés.

Avant tout, le Comité Directeur doit avoir un rôle éminent, il doit préserver les députés de la tentation de considérer très fréquemment leur réélection.

Il regrette que le groupe n'ait pas effectivement voté au cours de la semaine dernière. En cas de désaccord, le Comité Directeur doit, selon lui, l'emporter.

Maurice Guérin fait remarquer que c'est aux parlementaires que le pays s'en prend, le cas échéant, et non au Comité Directeur.

Il rappelle quel doit être le rôle éminent des militants, qui sont la raison d'être du Parti. Il est angoissé par la faible proportion des militants qui figurent parmi nos électeurs.

Il estime enfin indispensable que chacun remplisse son rôle quel qu'il puisse être.

Lespès se félicite de l'esprit critique qui subsiste au sein du Groupe.

Edouard Thibault souligne que le désaccord est assez illusoire. Rentrés de leur département bipartistes, nos députés sont devenus tripartistes lorsqu'ils ont eu conscience de leur devoir de militant.

Le Comité Directeur doit avoir la première place au sein du M.R.P. car la tactique parlementaire, c'est avant tout la mise en action d'une certaine doctrine et il est plus à même de faire respecter notre idéal propre.

Viard souligne que le désaccord tient souvent au fait que les députés ne sont pas seulement hommes de parti mais également hommes du Parlement.

De même, pour un ministre, les considérations de Gouvernement peuvent l'emporter sur celles de son parti.

Joseph Dumas proteste contre le fait que beaucoup de députés n'obtiennent pas ce qu'ils demandent aux ministres M.R.P. Dans les autres partis, l'organisation des services rendus joue pleinement. Mais pour voir un ministre M.R.P. mieux vaut passer par l'intermédiaire d'un député d'une autre tendance... Il est pourtant souvent légitime de demander de rendre service dans des cas intéressants.

Il souligne qu'il lui a été impossible d'obtenir certains rendez-vous chez nos ministres.

Robert Prigent proteste contre certaines allégations de Dumas concernant l'existence de prisonniers français en zone russe. Il affirme que jamais ces recherches n'ont abouti effectivement car la plupart du temps il s'agit de prisonniers inexistants. C'est tromper l'opinion que de s'embarquer sur une telle question.

Il ajoute que 40 délégués officiels enquêtent actuellement sur cette question.

René Charpentier confirme les déclarations de Prigent.

Prigent déclare d'autre part que, s'il n'y a pas plus de parlementaires au sein du Comité Directeur, c'est parce que nos camarades se méfient d'une déformation parlementaire. Il est essentiel de nous mieux connaître.

Il excuse ses collègues ministres absents, en soulignant combien leur tâche est écrasante.

Il demande, dans le courrier adressé à son cabinet, qu'on mentionne la qualité de député M.R.P.

François Reille-Soult retient les différentes tendances qui se sont manifestées au cours de la discussion.

Solange Lamblin estime nécessaire de ne pas réduire le rôle du Comité Directeur.

Germaine Poinso-Chapuis souligne de nouveau la nécessité de discriminer entre la doctrine et la tactique parlementaire. Elle voudrait des délibérations communes en cas de questions mixtes.

Elle demande de proscrire à l'avenir les méthodes de sensibilité dans les discussions.

Elle demande enfin que les délibérations n'aient pas toujours lieu in extremis.

De Menthon et Lecourt font une synthèse constructive des différentes propositions soumises par les membres du Groupe.

Ils aboutissent aux conclusions suivantes :

1°) les élections des représentants du Groupe au sein du Comité Directeur auront lieu dans le courant de la semaine prochaine ;

2°) en cas de délibérations simultanées, une délégation spéciale accompagnera la représentation ordinaire du Groupe ; elle n'aurait pas toutefois le droit de vote ;

3°) le Groupe demande au Comité Directeur d'augmenter le

A PROPOS DE SANT' EGIDIO

Professeur à l'Université de Rome, Andrea Riccardi est l'un des animateurs des activités de Sant' Egidio.

Sous le titre «Andrea Riccardi, Sant' Egidio, Rome et le monde», les Editions Beauchesne 72 rue des Saints-Pères 75007 Paris (Tél. 45.48.80.28 ; fax : 42.22.59.79) publient un recueil d'entretiens d'Andrea Riccardi avec Jean-Dominique Durand et Régis Ladous. Prix : 156 francs.

Dans notre prochain numéro
qui sortira à la fin de l'année
un témoignage sur Roger Menu :

APPRENTI CHAUDRONNIER AUX CHEMINS DE FER À 13 ANS
MARIÉ, PÈRE DE SEPT ENFANTS
CHRÉTIEN ENGAGÉ...
ÉLU SÉNATEUR DE LA MARNE À 36 ANS
ÉLU MAIRE D'ÉPERNAY À 38 ANS

pour aider certains commentateurs de l'histoire contemporaine
à rajuster leurs lunettes
quand ils écrivent sur le M.R.P.